

CAPC

Travail en cours

No. 16



Commission économique
pour l'Afrique

Centre africain pour les politiques commerciales

Peut-on mettre la globalisation au service du développement?

Par

Hakim Ben Hammouda

C
A
P
C

Mai 2005

Le CAPC est un projet de la Commission économique pour l'Afrique
soutenu financièrement par le Fonds canadien pour l'Afrique

Résumé

La globalisation est devenue un phénomène marquant de cette fin de siècle. Plus qu'un phénomène économique, la globalisation est aujourd'hui une réalité complexe intervenant aux niveaux politique, culturel et social. Cette multiplicité d'actions converge vers la tentative de dépassement de l'État-nation comme lieu privilégié d'organisation de la vie politique, économique et sociale. Or, les faibles résultats enregistrés ont été à l'origine depuis quelques années de l'émergence d'importantes critiques sur le phénomène de la globalisation. Qu'il s'agisse des dirigeants politiques de la planète, des responsables des organisations internationales ou de la société civile internationale, un large consensus s'est développé autour de la nécessité de réformer la globalisation, et de la mettre au profit du développement et de la satisfaction des besoins fondamentaux des populations.

L'objectif de cette contribution est d'engager une réflexion critique sur l'impact de la globalisation sur le développement. Il s'agit pour nous d'esquisser une réflexion sur les nouveaux enjeux que fait peser la globalisation sur les pays en développement. Nous chercherons également à ébaucher les transformations nécessaires à mettre en œuvre pour modifier les tendances lourdes de la globalisation et de l'ouvrir aux intérêts et aux préoccupations des pays en développement. De ce point de vue, corriger les inégalités, réduire l'instabilité, construire une gouvernance transparente et démocratique et renforcer les marges de liberté et les espaces de formulation et de mise en œuvre des politiques et des stratégies nationales constituent les principales préoccupations des pays en développement dans le contexte de globalisation. Cette réflexion nous permettra d'esquisser les éléments de réformes à mettre en œuvre afin de faire en sorte que la globalisation se mette au service du développement.

Autres documents de l'CAPC

- No.1 Les processus de création du marché commun africain: une vue d'ensemble
- No. 2 Cancún and Post-Cancún Briefing Papers on Africa and the Doha Development Agenda: *The Current State of Play in the Negotiations*
- No. 3 Trade Liberalization under the Doha Development Agenda: Options and Consequences for Africa
- No. 4 Trade Facilitation to Integrate Africa into the World Economy
- No. 5 Fiscal Implications of Trade Liberalization on African Countries
- No. 6 Trade Liberalization and Development: *Lessons for Africa*
- No. 7 Libéralisation commerciale et développement: *Quelles leçons pour l'Afrique?*
- No. 8 Exclure l'Afrique des marchés? *Evaluation de l'accès aux marchés pour les pays africains*
- No. 9 Economic and Statistical Analyses of Trade Capacity Building in Sub-Saharan Africa
- No. 10 Economic and Welfare Impacts of the EU-Africa Economic Partnership Agreements
- No. 11 Unrestricted Market Access for sub-Saharan Africa: Important Benefits with Little Cost to the QUAD
- No. 12 Trade Preferences and Africa: The State of Play and the Issues at Stake
- No. 13 Assessing the Consequences of the Economic Partnership Agreement on the Rwandan Economy
- No. 14 Doha Round entre promesses, désillusions et résignations
- No. 15 Évaluation de l'impact de l'Accord de partenariat économique entre les pays de la CEMAC et l'Union européenne

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la CEA et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication. Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des Nations Unies.

La présente publication a été réalisée avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement.

CAPC

Travail en cours



Commission économique
pour l'Afrique

Peut-on mettre la globalisation au service du développement?

Par

Hakim Ben Hammouda

Division du commerce et de l'intégration régionale
Mai 2005
Addis-Abeba, Éthiopie

Table des matieres

I. Introduction	1
II. La globalisation n'est pas un phénomène récent	8
III. La globalisation entre espoirs et réalités	11
IV. Globalisation et les promesses déçues	27
V. Réformer la globalisation pour le développement	35
Notes	43

I. Introduction

La globalisation est devenue un phénomène marquant de la fin du XXe siècle. Plus qu'un phénomène économique, la globalisation est aujourd'hui une réalité complexe intervenant aux niveaux politique, culturel et social. Cette multiplicité d'actions converge vers la tentative de dépassement de l'État-nation comme lieu privilégié d'organisation de la vie politique, économique et sociale. La globalisation correspond à une contraction sans précédent de l'espace et du temps suite au développement des moyens de communications et des nouvelles technologies à travers la planète. Cette réduction de l'espace et du temps, et la diminution sensible des coûts qu'elle entraîne sont à la base du développement des échanges et des divers flux de marchandises, de capitaux et d'information. Ces flux sont à l'origine de l'émergence et du développement d'importants réseaux aux niveaux régional et mondial. Une sorte de communauté universelle est en train de naître, créant un temps du monde, temporalité universelle faite de principes, d'idées et de biens lie pays, individus et communautés. Par leurs échanges et interactions, les communautés humaines sont entrain de construire une destinée commune et une culture politique partagée faite du respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'autonomie du sujet. Une nouvelle ère est entrain de s'ouvrir devant nous où la communauté internationale cherche à construire un nouvel espace où la différence n'est plus une source d'exclusion, et où la démocratie, l'égalité et le respect du droit de l'individu sont au cœur d'une nouvelle philosophie politique.

Comment cette nouvelle culture s'est-elle transcrite dans le domaine du développement? Comment la globalisation a-t-elle influencé la réflexion sur le développement? Comment a-t-elle pu façonner les stratégies et l'action en matière de développement? L'objectif de ce chapitre est d'examiner l'impact de la globalisation sur le Sud et les stratégies de développement. A-t-elle aidé les pays en développement dans leur quête de modernisation et de fin de la marginalité? Ouvre-t-elle des perspectives nouvelles pour les dynamiques de croissance? Renforce-t-elle la compétitivité des économies en développement? Permet-elle à ces pays d'améliorer leur insertion internationale? Surtout la globalisation a-t-elle favorisé une reprise d'une croissance forte afin de rattraper les effets négatifs de la décennie perdue de l'ajustement et de la stabilisation au cours des années 80? A-t-elle permis à la pauvreté de reculer et a-t-elle été en mesure d'ouvrir une espérance nouvelle pour les pays en développement? Ce chapitre cherche à esquisser quelques éléments de réponse à ces questions cruciales pour l'avenir de la globalisation et du développement. Plus précisément, il se donne pour objectif de suggérer des éléments de réflexion autour de la question de savoir si la globalisation peut être enrôlée au service du développement et de la diversification de nos économies.

Afin de mieux comprendre la nouvelle temporalité inscrite par la globalisation dans la pratique politique et économique des pays en développement, il faut la situer dans l'histoire récente de ces pays. Cette histoire remonte à l'indépendance politique à partir des années 50 qui a été à l'origine d'un important

élan d'espoir dans la plupart des anciennes colonies. De nouveaux États indépendants ont émergé et ont concrétisé le rêve de liberté de plusieurs millions d'individus. Les indépendances ont été dans la plupart des cas le résultat de luttes et de combats majeurs contre le colonialisme. Les États indépendants vont rapidement chercher à appuyer cette indépendance économique par une véritable modernisation des structures politique, économique et sociale. En effet l'attrait du modèle de modernité occidentale était encore fort et son influence n'était pas contestée. Au niveau politique, l'État moderne centralisateur et développeur va remplacer les structures politiques traditionnelles. Par ailleurs, l'État va remplacer une bourgeoisie privée encore faible et parfois inexistante dans la modernisation des structures économiques des pays nouvellement indépendants. L'action modernisatrice de l'État ne s'est pas limitée aux dimensions économique et politique mais a touché les aspects sociaux. En effet, parallèlement aux mécanismes traditionnels de solidarité, l'État moderne a créé de nouveaux mécanismes à travers le développement des formes de sécurité sociale.

Surtout l'État moderne a joué un rôle dynamique dans le développement des services sociaux tels que l'éducation et les services de santé. Il a également favorisé l'accès des populations locales à ces services. Par ailleurs, les dynamiques fortes de croissance économique jusqu'aux années 70 ont permis la création d'un grand nombre d'emplois. Ces dynamiques économiques, politiques et sociales ont été à la base d'une importante capacité d'intégration et de promotion sociale. Un monde nouveau était entrain de naître dans la plupart des pays du Tiers-Monde avec l'émergence d'élites modernes. L'idée «d'un monde meilleur» n'était plus une utopie. Les réalisations économiques et politiques étaient alors perçues comme un début de concrétisation de ce paradis sur terre des temps modernes.

L'utopie était encore plus belle car elle avait porté avec l'élan de solidarité des pays non-alignés l'idée de construire un monde plus égalitaire et moins marqué par la domination et la dépendance. Cet élan de solidarité a réussi à imposer l'ouverture de grands débats sur les réformes des relations internationales et la nécessité de reconstruire un nouvel ordre international. Dans cette bataille, les pays du Sud ont réussi à imposer une revalorisation sans précédent des cours de matières premières et à utiliser les recettes pour consolider l'effort de modernisation de leurs structures économiques et politiques.

Or, ce rêve et cette utopie d'un Sud moderne libéré du poids de la dépendance économique et de l'archaïsme politique et social sont venus buter sur la crise de la dette dès 1982. En effet, l'éclatement de cette crise a opéré un changement radical dans le contexte politique et économique international. Mais, la crise de la dette s'inscrit dans un cadre plus large et correspond à l'essoufflement des expériences de modernisation entamées depuis les indépendances. En effet, les stratégies d'import-substitution mises en œuvre dans la plupart des pays en développement et centrées sur le développement des marchés internes ne les ont pas aidés à diversifier leurs structures économiques et à opérer une insertion dynamique dans l'économie internationale. Désormais, les pays en développement doivent réviser leurs choix de développement antérieurs et plus se préoccuper de leurs grands équilibres macroéconomiques. Au Sud ce tournant sera le moment du lancement de l'offensive néo-libérale. Au nom de la rationalité implacable de la science

économique, il fallait tout libéraliser et laisser le marché, instance suprême des nouveaux prophètes du développement, réguler l'économie, la société et la vie des hommes. Au niveau économique, l'ajustement structurel et la gestion des équilibres macroéconomiques, appuyés par les institutions de Bretton Woods (le FMI et la Banque mondiale), vont prendre la place des grands travaux développementalistes des années 60 et 70. Au niveau politique, la libéralisation relative des espaces publics a été à l'origine de l'éclatement d'une violence sans précédent, qui a pris souvent les contours de l'ethnie et de la région. On pensait que l'État moderne était en mesure d'enterrer ces formes d'engagement politique et social. Ainsi, dans les pays du Sud le modèle de modernité occidentale porté par l'État-nation entraînait en crise.

Les programmes d'ajustement n'ont pas été en mesure de relancer une croissance forte ni de réduire durablement les grands déséquilibres dans les pays en développement. Au contraire, ils ont été à l'origine d'une forte récession économique. La stabilisation passait, selon les vues des nouveaux prêcheurs de réalisme, par une forte réduction de la demande interne qu'elle soit publique ou privée. Elle exigeait également la réorientation de l'offre vers les marchés internationaux afin de favoriser une nouvelle insertion internationale des pays sous-développés dans la globalisation. Par ailleurs, l'État, dont l'action était porteuse a priori de distorsions, devait laisser la place aux mécanismes régulateurs du marché. Baisse de l'emploi, fermeture d'entreprises, réduction de la consommation et de l'investissement, forte hausse du chômage sont devenues les manifestations des nouveaux choix de politique économique appliqués dans la plupart des pays sous-développés.

La déflation est devenue la réalité quotidienne des pays du Sud. Les baisses cumulatives de la production et de l'emploi ont eu des conséquences importantes dans nos contrées. Parallèlement à leurs conséquences économiques immédiates avec la chute de l'investissement et la détérioration dans la satisfaction des besoins fondamentaux des populations, la déflation a eu des effets politiques importants. En effet, le chômage et le repliement des populations sur des liens de solidarité traditionnels ont fini par remettre en cause la légitimité d'un État moderne de plus en plus dépossédé de ses prérogatives en matière de régulation politique et économique, et n'ayant plus les moyens de nouveaux choix de développement.

Dans ce contexte de crise économique et d'essoufflement des programmes d'ajustement à la fin des années 80, la globalisation va surgir dans le débat économique en particulier dans la définition des choix de politique économique. Une importante accélération des mouvements de capitaux, une plus grande ouverture des frontières et des réseaux du cyberspace sont venus remettre en cause le pouvoir régulateur des États et annoncer la fin des territoires. La limite du politique ouvrait une nouvelle période d'enchantement portée par le marché et l'immatériel. Les grandes théories et les espérances du 20^{ème} siècle n'ont généré que dictature et barbarie. Il suffisait alors d'ouvrir de larges portes aux forces régulatrices du marché et se désengager du politique pour atteindre le paradis terrestre. Le bonheur est donc immanent et à portée de main. Point d'utopie lointaine, un nouveau saut dans une modernité globale assurerait à l'humanité le meilleur des mondes, un monde fait d'efficacité, de démocratie et de dynamisme.

Ainsi, la globalisation sera le nouvel horizon à partir du début des années 90 des politiques économiques dans les pays en développement. Ces nouveaux choix se manifesteront particulièrement dans les domaines du commerce et de la finance. Au niveau commercial, les pays en développement vont opter pour une libéralisation de leurs politiques commerciales. Ce choix se justifiait par la nécessité d'ouvrir les dynamiques de croissance sur des marchés plus larges qui vont fournir aux entreprises des pays en développement des opportunités beaucoup plus importantes. Par ailleurs, cette ouverture permettra aux pays en développement de faire face aux rigidités internes et d'assurer une utilisation plus efficiente des ressources limitées. Au niveau financier, la libéralisation constituait un axe fondamental des stratégies et des réformes de la globalisation. Ces préceptes ont largement influencé les réformes dans les pays sous-développés dans les années 80. Les théories de la répression financière qui les justifiaient, soulignaient que l'épargne était réprimée par le faible niveau des taux d'intérêt dans les pays sous-développés. La mobilisation de l'épargne passe par un désengagement de l'État de la sphère financière, la libéralisation des mécanismes de formation des taux d'intérêt, le développement des marchés financiers afin de faciliter le financement des entreprises et l'ouverture des frontières pour attirer les mouvements internationaux de capitaux. Le développement des marchés financiers et l'ouverture des frontières ont favorisé d'importants mouvements de capitaux à destination de certaines économies émergentes, notamment en Amérique latine et en Asie du Sud-Est. Or, après les crises mexicaine et asiatique, on a constaté que ces mouvements de capitaux étaient très volatiles et que leurs mouvements remettaient en cause la stabilité des dynamiques de croissance dans ces pays.

Or, la globalisation, cette religion de la fin du siècle dernier, n'a pas eu le temps de s'installer durablement et de convertir les humains. La crise financière est venue très rapidement rappeler qu'elle engendrait une grande instabilité et qu'il en fallait beaucoup plus pour ré-enchanter des citoyens devenus critiques. En effet, la crise asiatique a été à l'origine d'un renouvellement important de la réflexion sur la gouvernance de l'économie mondiale et le développement. Par ailleurs, la littérature récente ne cessait depuis quelques années de mettre l'accent sur les inégalités de plus en plus fortes entre le monde développé et le monde sous-développé. En effet, au moment où les avancées technologiques ont permis à l'économie mondiale de réaliser des avancées considérables dans la production des richesses, une grande partie de la planète souffre de la pauvreté et éprouve les plus grandes difficultés à satisfaire ses besoins de base. Les rapports du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le développement humain soulignent, qu'en dépit d'avancées importantes dans le développement humain, la progression et le développement de certains maux et de grands déséquilibres persistent. Ces rapports notent l'accroissement rapide de la pauvreté dans un grand nombre de pays de la planète. Cette progression ne se limite pas aux pays sous-développés mais concerne également les pays développés où le chômage a été à l'origine d'un accroissement rapide de la pauvreté et du dénuement humain.

Par ailleurs, les rapports du PNUD soulignent la persistance et l'accroissement d'un certain nombre de déséquilibres en matière de développement humain. Ainsi, en 1960, les 20% de la population mondiale dans les pays riches avaient un revenu 30 plus important que 20% des plus pauvres. Cet écart s'est accentué

en devenant 82 fois supérieur en 1995. L'approfondissement de cet écart n'est pas le propre des pays riches. En effet, au Brésil la part des 50% des plus pauvres est passée de 18% à 11% du revenu national entre 1960 et 1995. Ces déséquilibres concernent également les zones urbaines et les zones rurales. Ainsi, 43% de la population rurale est analphabète soit deux fois plus que la population urbaine.

Les inégalités touchent également le genre. En dépit de la progression du nombre de femmes en matière d'éducation, d'accès à la santé, les inégalités avec les hommes persistent. Ces inégalités prennent aussi des couleurs raciales ou ethniques. En Afrique du Sud, les blancs avaient au début des années 90 une espérance de vie de 68 ans alors que celle des noirs ne dépassait pas 54 ans. En Malaisie, la pauvreté touche plus la population malaise (24%), que la population d'origine chinoise dont la part des pauvres ne dépasse pas 6% du total.

Le développement a souffert des conflits armés et des crises économiques. Ainsi, la proportion des victimes civiles est passée de 5% au début du siècle à plus de 90% dans les années 90. Enfin, les crises économiques dans les pays sous-développés ont eu des conséquences néfastes en matière de satisfaction des besoins fondamentaux des populations. En effet, «pas moins de 100 pays, note le rapport du PNUD, tous en développement ou en transition, ont connu un recul économique sérieux au cours des trente dernières années. En conséquence, le revenu par habitant dans ces 100 pays est inférieur à ce qu'il était il y a 10, 15, 20, voire 30 ans, privant leur économie des ressources nécessaires au progrès du développement humain».

Ces résultats ont été à l'origine depuis quelques années de l'émergence d'importantes critiques sur le phénomène de la globalisation. Qu'il s'agisse des dirigeants politiques de la planète, des responsables des organisations internationales ou de la société civile internationale, un large consensus s'est développé autour de la nécessité de réformer la globalisation, et de la mettre au profit du développement et de la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Certes, on reconnaît à la globalisation qu'elle a apporté une espérance nouvelle et qu'elle a cherché à créer une nouvelle culture politique plus ouverte et centrée sur le respect des droits de l'homme et de la démocratie. Ainsi, le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation mis en place par le Bureau international du Travail souligne que «nous reconnaissons que la mondialisation a ouvert la voie à de nombreux avantages. Elle a favorisé l'ouverture des économies et des sociétés, et encouragé la libéralisation des échanges de biens, d'idées et de connaissances. Dans de nombreuses parties du monde, on a vu fleurir l'innovation, la créativité et l'esprit d'entreprise. En Asie de l'Est, la croissance a permis à plus de 200 millions de personnes de sortir de la pauvreté en une seule décennie. L'amélioration des communications a entraîné une prise de conscience des droits et des identités, et permis à des mouvements sociaux de mobiliser l'opinion et de renforcer la transparence démocratique. Il en résulte qu'une véritable conscience planétaire est entrain d'émerger, sensible à l'injustice que représentent la pauvreté, la discrimination entre les sexes, le travail des enfants et la dégradation de l'environnement »¹. Cependant, l'ensemble des évolutions économiques et sociales récentes ont suscité également de multiples inquiétudes et craintes. La Commission Mondiale s'est faite

écho de ces interrogations et a souligné dans son rapport que «la direction actuellement suivie par la mondialisation suscite de plus en plus de préoccupations. Ses avantages sont trop lointains pour beaucoup de gens, tandis que ses risques, eux, sont bien réels. Son caractère volatil est une menace aussi bien pour les riches que pour les pauvres. D'immenses richesses sont créées mais les problèmes fondamentaux que sont la pauvreté, l'exclusion et les inégalités persistent. La corruption est très répandue. Les sociétés ouvertes sont menacées par le terrorisme mondial, et l'avenir des marchés est de plus en plus remis en question. La gouvernance mondiale est en crise. Nous nous trouvons à un moment critique et il est urgent de repenser nos politiques et institutions actuelles»². Ainsi, cet appel à repenser la globalisation, et notre monde aujourd'hui lancé par la Commission mondiale sur la dimension sociale de la globalisation, est depuis quelques années partagé par nombre de responsables politiques, de dirigeants d'institutions internationales voire même de responsables de grandes firmes privées ou de grands traders financiers.

Cet appel à revisiter la globalisation s'est étendu au domaine de la réflexion et de la recherche économique. L'incapacité de la globalisation et des marchés à créer un nouveau cercle vertueux de la croissance a favorisé un renouvellement théorique important depuis le milieu des années 90, qui remet en cause le néo-libéralisme qui a dominé le champ économique depuis le début des années 80. En effet, on a enregistré dans le champ économique l'apparition de nouveaux courants théoriques qui s'inscrivent dans le cadre de l'institutionnalisme et qui remettent en cause le pouvoir explicatif des théories libérales. Pour ces courants, le marché est incapable d'assurer la cohérence et la coordination des choix individuels des agents économiques. Les imperfections du marché liées au caractère imparfait de l'information et de la concurrence exigent la mise en place d'autres institutions, dont l'État, afin d'assurer la régulation des économies décentralisées.

L'objectif de ce chapitre est d'engager une réflexion critique sur l'impact de la globalisation sur le développement. Il s'agit pour nous d'esquisser une réflexion sur les nouveaux enjeux que fait peser la globalisation sur les pays en développement. Nous avons privilégié trois dimensions fondamentales dans cette réflexion. Plus particulièrement, il s'agit pour nous de réfléchir sur les questions commerciales, financières, institutionnelles. Nous avons cherché dans cette perspective à déterminer les préoccupations nouvelles suscitées par la globalisation pour les pays en développement dans ces trois domaines. A ce niveau, il faut indiquer que la globalisation a suscité quatre enjeux majeurs pour les pays en développement. Le premier est lié à son caractère inégalitaire avec l'accès déséquilibré des pays aux mouvements de marchandises et de capitaux. Le second concerne l'instabilité croissante que la globalisation inscrit dans le fonctionnement de l'économie mondiale et qui affecte tout particulièrement les pays en développement. A ce niveau, il faut indiquer que la libéralisation croissante des mouvements de capitaux et particulièrement de ceux à court terme et à forte volatilité a favorisé cette instabilité croissante, et a été à l'origine de grandes crises financières. Le troisième enjeu est d'ordre institutionnel et concerne la gouvernance de la globalisation. A ce niveau, il faut mentionner l'incapacité de la communauté internationale de construire des institutions et des mécanismes transparents et démocratiques dans la gestion de l'ordre international.

Enfin, la globalisation suscite également une préoccupation liée à la réduction des marges de liberté des pays en développement dans la formulation de leurs politiques et stratégies nationales du fait de la montée de la discipline multilatérale. A ce niveau, il faut souligner que le développement de la globalisation a été à l'origine d'un développement rapide des règles et des normes multilatérales. Ce développement était nécessaire et répondait au besoin d'assurer une plus grande convergence des normes et des législations nationales. Mais, en même temps, le développement de la discipline multilatérale a été à l'origine de l'émergence de nouvelles tensions avec les pays dans la mesure où elle s'est traduite par une réduction des espaces pour la formulation des politiques et des choix nationaux. Ainsi, la globalisation s'accompagne d'un paradoxe entre, d'un côté le besoin d'instituer des normes internationales communes afin de faire converger les règles nationales, et d'un autre côté la nécessité de maintenir une flexibilité élevée pour les pays dans la formulation de leurs politiques. Ces tensions sont à l'origine de l'exigence des pays en développement de renforcer le traitement spécifique et différencié en leur faveur afin de réduire le caractère restrictif de la discipline multilatérale.

L'objectif de ce chapitre ne se limite pas à l'identification des enjeux et des contraintes que la globalisation fait peser sur les pays en développement mais cherche aussi à souligner les transformations nécessaires à mettre en œuvre pour modifier ces tendances lourdes de la globalisation et de l'ouvrir aux intérêts et aux préoccupations des pays en développement. De ce point de vue, corriger les inégalités, réduire l'instabilité, construire une gouvernance transparente et démocratique et renforcer les marges de liberté et les espaces de formulation et de mise en œuvre des politiques et des stratégies nationales constituent les principales préoccupations des pays en développement dans le contexte de globalisation. Cette réflexion permettra d'esquisser les éléments de réformes à mettre en œuvre pour que la globalisation se mette au service du développement.

Ce chapitre s'articule autour de cinq sections. Après une section introductive, on essaiera d'ébaucher l'histoire de la globalisation, montrant ainsi que ce phénomène n'est pas récent et remonte loin dans l'histoire du capitalisme. La troisième section nous permettra de réfléchir sur le décalage entre les promesses et les réalités du phénomène de la globalisation, décalage qui est à l'origine des critiques et des remises en cause de ce phénomène tant du point de vue théorique que politique. La quatrième section insistera plus particulièrement sur les promesses déçues de la globalisation. Enfin, dans la cinquième section les réformes nécessaires à introduire afin de mettre la globalisation au service du développement seront esquissées.

II. La globalisation n'est pas un phénomène récent

La globalisation n'est pas un phénomène récent. Pour S. Amin, ce phénomène est apparu avec la montée et le développement des échanges marchands avec la recherche des empires commerciaux d'élargir leurs marchés³. On se rappelle des fameux passages de Keynes sur la globalisation dans son livre «Les conséquences économiques de la paix» publié en 1919, dans lequel il faisait une critique acerbe du traité de Versailles et particulièrement de l'obligation faite par les anglais et les français aux allemands, les grands perdants de la première guerre mondiale, de payer des réparations. Keynes avait défendu l'idée de l'abandon des réparations dans la mesure où elles exigent un accroissement des exportations allemandes vers la France et le Royaume Uni et vont par conséquent influencer de manière positive le système productif allemand par rapport aux autres économies. Ces arguments ont été utilisés à la fin du siècle dernier par ceux qui défendaient l'idée d'une annulation de la dette du Tiers-Monde. Mais, dans cet ouvrage Keynes s'est déjà intéressé à la question de la globalisation qui devenait un phénomène au centre des débats et des échanges. Ainsi, il soulignait qu'un «habitant de Londres pouvait, en dégustant son thé du matin, commander, par téléphone, les produits variés de toute la terre en telle quantité qui lui convenait, et s'attendre à les voir bientôt déposés à sa porte; il pouvait, au même instant et par les mêmes moyens, risquer son bien dans les ressources naturelles et les nouvelles entreprises de n'importe quelle partie du monde et prendre part, sans effort ni souci, à leur succès et à leurs avantages espérés; il pouvait décider d'unir la sécurité de sa fortune à la bonne foi des habitants d'une forte cité, d'un continent quelconque, que lui recommandait sa fantaisie ou ses renseignements. Il pouvait, sur le champ, s'il le voulait, s'assurer des moyens confortables et bon marché d'aller dans un pays ou une région quelconque, sans passeport ni aucune formalité; il pouvait envoyer son domestique à la banque voisine s'approvisionner d'autant de métal précieux qu'il lui conviendrait. Il pouvait alors partir dans les contrées étrangères, sans rien connaître de leur religion, de leur langue ou de leurs mœurs, portant sur lui la richesse monnayée. Il se serait considéré comme grandement offensé et aurait été fort surpris du moindre obstacle».⁴

Ces différents éléments confirment le caractère relativement ancien de la globalisation. Mais d'une manière générale, on admet que les phénomènes d'internationalisation de la production et du développement des échanges remontent au développement du capitalisme. En effet, le phénomène d'internationalisation du capital n'est pas totalement nouveau dans l'histoire du capitalisme dans la mesure où l'accumulation du capital ne se limitait pas au cadre national. Le recours à l'international a toujours été une constante dans l'histoire du capitalisme. A ce niveau, on estime globalement qu'il y a eu trois importantes vagues de globalisation des échanges économiques. La première remonte à la grande dépression de la fin du 19^{ème} siècle qui a connu le développement rapide des exportations de capitaux. Entre 1850 et 1870 l'Angleterre exportait en moyenne pour 40 millions de livres par an, soit 18% de ses exportations de marchandises et 3% de son PNB. Cette première vague a été favorisée par la baisse des coûts du transport avec l'apparition des bateaux à vapeur et le développement rapide du chemin de fer. Durant cette

période la part des exportations dans le revenu mondial a doublé. Le Royaume-Uni, devenu la principale puissance économique mondiale, investissait la moitié de son épargne intérieure à l'étranger. Par ailleurs, les investissements français, allemands et hollandais à l'étranger avaient également augmenté rapidement durant la même période. Au cours de la grande dépression de la fin du 19^{ème} siècle le mouvement d'internationalisation du capital connaîtra une accélération, et on enregistrera un accroissement des activités des firmes à l'étranger. Cet investissement direct à l'étranger jouait un double rôle pour les économies d'origine. En effet, il leur permettait, d'un côté, de s'approvisionner en matières premières en s'orientant vers les activités minières dans les colonies. D'un autre côté, la délocalisation de certaines activités productives accordait aux industries nationales, dont le marché interne avait atteint un haut niveau de saturation, de nouvelles possibilités de croissance. En même temps, une croissance rapide des échanges internationaux dont le rythme dépassait celui du revenu⁵.

Cet essor de la globalisation sera remis en cause lors de la première guerre mondiale et l'éclatement de l'ordre international. Ce n'est qu'à la fin du conflit qu'on connaîtra la seconde vague. En effet, ce mouvement va reprendre à la fin de la première guerre mondiale. Particulièrement durant la crise de l'entre-deux-guerres, la transnationalisation du capital va de nouveau s'accélérer plus particulièrement en provenance du Royaume-Uni et des Pays-Bas. Par ailleurs le nombre de filiales à l'étranger des 187 firmes transnationales (FTN) américaines passe de 180 en 1919 à 417 en 1929, avant d'atteindre 715 en 1930.

La seconde guerre mondiale sera aussi à l'origine d'une remise en cause du mouvement de globalisation. Mais après la guerre, la dynamique de reconstruction et de croissance était centrée autour du projet de construction de l'État-nation. En effet, le modèle fordiste qui a prévalu dans tous les pays développés après la guerre, et qui a été au cœur des Trente Glorieuses avait centré sa dynamique sur une étroite corrélation entre les gains de productivité et la croissance des revenus. Ce nouveau contrat social et le projet de l'État-providence avaient misé sur le marché local et par conséquent marginalisé les marchés internationaux et la globalisation.

Le mouvement de mondialisation de la production et de délocalisation des activités productives va connaître une troisième vague dans les années 70. En effet, durant cette période on assiste à un éclatement de la crise de rentabilité dans les secteurs traditionnels à fort contenu en main d'œuvre dans les pays développés, comme le secteur des textiles. L'épuisement de l'ordre technologique et la baisse rapide des gains de productivité sont à l'origine de cette crise de rentabilité. Dans ce contexte, les entreprises des pays développés vont chercher dans les coûts de main d'œuvre des pays sous-développés un moyen de répondre à la dégradation des conditions de rentabilité. Ainsi, la délocalisation de la production Nord-Sud sera la première forme de globalisation de la production. Ces investissements seront renforcés et bientôt dépassés par les investissements croisés entre pays développés.

Dans la période actuelle la nouveauté est que cette globalisation de la production s'accompagne de tentatives et de projets de dépassement de l'État-nation, comme espace de régulation et de gestion de l'ordre

politique et économique. Parallèlement, à ces dimensions économiques et politiques, la globalisation a une importante dimension culturelle avec les tentatives d'unification des pratiques et comportements des individus à travers le monde. Cette unification s'observe dans la façon de se vêtir, dans les pratiques alimentaires et dans les modes littéraires ou musicales. Le développement de ces nouveaux comportements a profité aux nouvelles technologies et aux nouveaux moyens de communication pour devenir des normes de comportement. Ainsi, la confluence des évolutions économiques, des trajectoires politiques et des comportements quotidiens des individus sont à l'origine de l'émergence d'un temps mondial durant lequel les sociétés humaines renégocient leurs rapports aux autres, au temps et à l'espace.

La globalisation apparaît donc comme un phénomène pluriel et complexe avec l'interférence des dimensions économique, politique et culturelle. Mais, il s'agit d'un phénomène dynamique et non achevé, dont la logique se déploie de manière contradictoire avec des ouvertures, mais aussi des reculs et un retour en force de l'État-nation. Ce phénomène connaît des difficultés du fait du décalage de plus en plus croissant entre l'intensification des échanges et la compression de l'espace du point de vue économique, et le cantonnement de la gestion du politique et de sa légitimité au niveau national. Pour certains, la globalisation butera tôt ou tard sur l'absence d'un ordre politique mondial et le refus des nations à envisager leur dépassement. Pour d'autres, elle ne signifie pas nécessairement la disparition des États nationaux ou la construction d'un État mondial à l'image des constructions politiques nationales capables de gérer les intérêts politiques et sociaux. La mondialisation des échanges s'accommodera au contraire d'une coordination ou d'une gouvernance au niveau mondial des grands choix politiques et économiques. Parallèlement aux difficultés de l'émergence d'une gouvernance globale, la globalisation a renforcé ces dernières années les inégalités au niveau international entre les pays. L'examen des structures des échanges mondiaux, des investissements et des flux de capitaux financiers est assez significatif de l'accroissement de ces inégalités.

III. La globalisation entre espoirs et réalités

La globalisation a été accompagnée de discours et d'analyses économiques qui mettaient l'accent sur sa capacité à réguler les distorsions et les mauvaises allocations de ressources que les économies nationales ont connu durant la période de la suprématie du nationalisme économique. Pour l'ensemble de ces analyses, les dynamiques de croissance antérieure à la globalisation ont été caractérisées par une dilapidation des ressources du fait de l'interventionnisme exagéré d'acteurs exogènes dont les pouvoirs publics qui ont faussé le libre fonctionnement des marchés et leurs capacités à assurer une allocation efficiente des ressources disponibles. De ce point de vue, les réformes néo-libérales du début des années 80 se sont fixées comme objectif de restaurer la prééminence du marché dans la régulation des activités économiques et dans l'allocation des ressources. Cette première génération de réformes a été renforcée par une seconde vague dans les années 90 qui visaient à renforcer l'ouverture des économies nationales sur la globalisation. La seconde vague de réformes s'inscrivait dans la même logique que la première en cherchant à travers la libéralisation des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux à assurer une allocation plus efficiente des ressources sur une échelle plus large. Dans cette logique, la globalisation devait assurer une répartition plus harmonieuse des ressources et favoriser une croissance forte et partagée par tous.

Ces premières grilles de lecture de la globalisation se sont également intéressées à son impact sur les pays en développement. Dans ces grilles de lecture, la globalisation constitue une chance pour le développement car elle ouvre une alternative par rapport à l'échec du projet de modernisation nationaliste et des stratégies d'import-substitution. Pour ces analyses, l'interventionnisme étatique dans les pays en développement a été à l'origine d'un grand gâchis. La logique de structuration de marchés nationaux protégés a été à l'origine d'une grande inefficacité et d'une faible compétitivité. Par ailleurs, on a assisté au développement de comportements rentiers de la part des entreprises locales qui ont su tirer profit des différentes formes de protection sans pour autant développer les investissements nécessaires à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de leurs économies. Dans cette perspective la globalisation devait aider les pays en développement à éliminer les distorsions et à assurer une plus grande efficacité dans la répartition des ressources.

La globalisation a suscité pendant de longues années d'importants espoirs. On avait effectivement misé sur une répartition plus égalitaire des ressources et un accès plus important des pays en développement aux marchés et aux ressources de production. On pensait également que la globalisation allait favoriser un processus de croissance dynamique au niveau international qui devait être transmis dans les pays en développement et les entraîner dans un cercle vertueux de croissance et de réduction de la pauvreté. On avait également émis l'hypothèse que la globalisation devait entraîner un processus de dynamique de convergence entre les différents pays qui permettrait de réduire l'écart entre les pays développés et les pays en développement. Or, ces espoirs entrouverts dans les années 90 ont été déçus. En effet, la croissance

mondiale est restée fragile et n'a pas entraîné dans sa dynamique les pays en développement. Par ailleurs, en dépit des percées des pays émergents, les pays en développement sont encore marginalisés sur les marchés internationaux et dans les flux de capitaux. Enfin, les écarts de revenus entre les pays en développement et les pays développés se sont accentués et la globalisation n'a pas été en mesure de favoriser une convergence accrue des niveaux de vie et de la répartition des richesses au niveau international.

Dans cette section nous chercherons à mesurer cet écart entre les promesses et les réalités dans les échanges commerciaux, les mouvements de capitaux et les flux financiers ainsi que les nouvelles technologies. Nous nous intéresserons également aux questions institutionnelles et aux difficultés rencontrées par la globalisation dans la mise en place d'institutions et de mécanismes transparents et démocratiques dans la gestion des conflits et dans la conduite des affaires du monde en général.

3.1. Globalisation et polarisation des échanges commerciaux

La libéralisation des échanges commerciaux a été un des premiers vecteurs de la globalisation. Les théories du commerce international ont depuis longtemps développé les arguments en faveur de la libéralisation du commerce international. L'argument le plus important est bien évidemment lié aux bénéfices de la spécialisation selon les avantages comparatifs qui permettent aux pays d'avoir une allocation efficiente des ressources. L'ouverture des économies aux échanges internationaux favorise également la concurrence entre les entreprises nationales qui effectueront les investissements nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité. D'autres arguments ont également été évoqués pour justifier la spécialisation internationale, dont les économies d'échelle du fait de l'élargissement des marchés nationaux. Par ailleurs, pour d'autres économistes l'ouverture aux échanges internationaux permet d'établir un environnement favorable à l'investissement privé et favorisera d'importants flux d'investissements directs étrangers dans les pays en développement. Ainsi, un nouveau consensus s'est développé autour de l'apport de la spécialisation internationale à la croissance et à l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Il est venu rompre celui qui prévalait dans les années 70 qui a été à l'origine d'une réorientation des dynamiques de croissance vers la promotion des exportations et qui mettait l'accent sur les marchés internes. Ce consensus a également joué un rôle important dans le développement des échanges internationaux.

Le commerce mondial a connu depuis le début des années 80 et dans les années 90 des taux de croissance très élevés qui ont tourné autour d'une moyenne annuelle de 7% entre 1995 et 2000 en volume⁶. Certes, cette progression a connu un fléchissement à partir de 2001 où le taux de croissance a été légèrement négatif. Mais elle a de nouveau augmenté dès 2002 avec des taux de croissance de 3% et de 4,5% pour les exportations, et de 3% et 5% pour les importations respectivement pour les années 2002 et 2003. Mais, plus important que le niveau de croissance, il faut souligner qu'il était plus élevé que celui du PIB mondial dont la croissance moyenne a été de 3% seulement entre 1995 et 2000. Certes, ces taux de croissance sont plus bas que ceux enregistrés par les mouvements d'investissements directs à l'étranger ou

les investissements financiers. Mais, cette évolution est assez significative du rôle assigné au commerce international dans une période de récession. En effet, les échanges internationaux deviennent de plus en plus la locomotive de la croissance dans les pays développés, comme dans ceux du Tiers-Monde. Cette évolution s'explique par les politiques récessionnistes et anti-inflationnistes menées dans un grand nombre de pays. Ces politiques ont eu pour conséquence une forte réduction de la part de la demande interne dans les dynamiques de croissance.

Il faut également noter que la croissance du commerce mondial est venue des pays développés en particulier avec l'Amérique du Nord qui a égalé la croissance moyenne des exportations mondiales entre 1995 et 2000 (7% de taux de croissance). Mais, la progression des importations d'Amérique du Nord a été nettement plus rapide que celle des exportations avec des taux annuels de 10,5% durant la même période. Ces évolutions s'expliquent par le rôle joué par la demande américaine à cause de la forte croissance dans les années 90. Mais, le décalage entre les deux rythmes de croissance a été à l'origine de l'explosion du déficit commercial américain. Il faut également noter dans ces évolutions régionales la faible progression des pays de l'Union européenne où le taux de croissance du commerce mondial a été en dessous de la moyenne mondiale et n'a pas dépassé les 6%. Cette évolution s'explique par la faible croissance que cette région a connu depuis de longues années. Par ailleurs, il faut mentionner les performances exceptionnelles des pays asiatiques qui ont été supérieures à la moyenne annuelle entre 1995 et 2000, et se sont situées autour de 8,5% en moyenne annuelle pour les exportations en volumes. Les résultats de cette région sont encore plus importants si on ne prend en compte que les performances des six pays émergents dont les exportations ont connu une progression impressionnante se situant autour de 9,5% en moyenne annuelle entre 1995 et 2000. En dépit de la crise de 1997, les exportations de ces pays se sont maintenues à un niveau élevé avec une croissance de 8% en 2002 et de 9,5% en 2003.

Concernant la composition des échanges internationaux par produits, il faut noter que le rythme de progression des produits agricoles et des produits miniers a été relativement faible. En effet, la croissance moyenne des exportations des produits agricoles et des produits miniers a été moitié moins importante que celle du commerce mondial qui se situe autour de 3,5% entre 1995 et 2000. Ces exportations ont largement souffert de la récession du début du siècle et ont connu une forte chute entre 2001 et 2003. Ces évolutions montrent une claire tendance à la baisse de la part des produits agricoles et miniers dans le commerce mondial. En même temps, on enregistre une augmentation rapide des produits manufacturés qui vont désormais dominer le commerce international. La domination de ces produits s'observe d'abord au niveau du rythme de croissance des exportations qui a dépassé la moyenne du commerce mondial avec une moyenne de 8% par an entre 1995 et 2000. Certes, la récession du début du siècle a touché ses exportations qui ont connu un taux de croissance négatif (-1%) en 2001. Mais, les échanges de produits manufacturés ont connu une reprise rapide avec une croissance moyenne de 4% et 5% respectivement en 2002 et en 2003 supérieure au commerce mondial ainsi qu'à la croissance du PIB mondial. La prédominance des produits manufacturés s'observe également dans sa représentation dans le total des échanges qui se situe autour de 75%. Par ailleurs, la part des produits agricoles ainsi que celle des produits

miniers n'a cessé de se marginaliser avec des parts successivement de 9,2% et de 13,2% du total mondial en 2003.

La dernière caractéristique du commerce international est liée à sa concentration géographique autour de trois zones importantes. La libéralisation des échanges dans un contexte de globalisation a conduit à un accroissement de la polarisation du commerce mondial autour des pôles de la triade (Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon). Ainsi, la triade concentre près de 65% du total des exportations mondiales et près de 67% des importations mondiales en 2003. Il faut noter à ce niveau la progression rapide de la part des six nouveaux pays industriels dont la part est passée de 3% en 1948 à près de 9% du commerce mondial en 2003. Cependant, cette tendance à la concentration des échanges s'est également accompagnée d'une marginalisation des pays éloignés, en particulier les pays en développement, dans les échanges internationaux. A ce niveau, il faut noter la marginalisation des pays africains dont la part dans les exportations mondiales est passée de 7,3 à 2,4% du total mondial entre 1948 et 2003. On a observé la même tendance pour les importations africaines dont la part a fortement régressé passant de 7,6 à 2,2% du total durant la même période. Cette marginalisation dans le commerce mondial n'est pas propre à l'Afrique. En effet, l'Amérique latine a également connu la même tendance avec une baisse de sa part dans les exportations mondiales de 12,3 à 5,2%, et dans les importations mondiales de 10,6 à 4,8% entre 1948 et 2003.

La concentration des échanges entre les pays développés trouve son explication dans la nature des produits échangés, et plus particulièrement dans sa concentration sur les produits manufacturés et intensifs en nouvelles technologies. Cette évolution a entraîné une réduction de la part des matières premières exportées par les pays sous-développés, et en particulier celle des pays africains. La plupart de ces pays avaient tenté au début des années 60 et dans les années 70 des expériences de modernisation et de diversification de leurs structures productives. L'objectif de cette diversification était d'échapper à l'insertion agro-exportatrice héritée de la colonisation. Or, ces tentatives ont échoué et la crise de la dette a amené les pays africains à renforcer leur insertion agro-exportatrice. Depuis, la baisse des cours des produits exportés a entraîné une chute de la part des pays africains dans le commerce international. Cette baisse n'a pas pu être absorbée par l'accroissement en volume des exportations de ces pays.

En définitive, il apparaît vraisemblable que la libéralisation des échanges et l'accroissement du commerce international ont contribué au renforcement et à l'approfondissement de la globalisation. Le rythme de progression des échanges a été élevé et a nettement dépassé celui de la production. Par ailleurs, il faut noter une domination des produits manufacturés aux dépens des produits agricoles et miniers. Enfin, il faut souligner une concentration des échanges autour de la triade et la marginalisation des pays du Tiers-Monde, et particulièrement des pays africains.

L'étude du commerce international nous a permis de mettre en perspective le caractère inégal et déséquilibré de la globalisation. Cependant, l'impact de la globalisation ne se limite pas au caractère déséquilibré des

échanges mais s'étend à l'extension de la discipline multilatérale avec la création et le renforcement du rôle de l'OMC.

3.2. L'OMC et l'extension de la discipline multilatérale

L'OMC a été créée en 1995 à la suite de la signature des accords de l'Uruguay Round. Elle a succédé à l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce mis en place après la seconde guerre mondiale en 1947. Mais, l'OMC s'est fixé un cadre d'action et de missions plus élargi que celles du GATT. L'objectif de cette institution est de créer un cadre juridique multilatéral afin de résoudre des questions restées en suspens en matière de commerce international. Ainsi, l'OMC est chargée de la constitution d'un environnement international favorable aux échanges internationaux et à la libéralisation du commerce international. De ce point de vue, cette institution participe au mouvement de globalisation et à l'extension de la discipline multilatérale en s'érigeant comme instance de règlement des conflits et de négociations entre les différents pays afin d'élargir ses accords et ses normes à l'ensemble des secteurs de l'activité économique. L'action de l'OMC va chercher à assurer une plus grande libéralisation commerciale et à étendre la discipline et le système multilatéral.

L'OMC veut consolider la libéralisation des procédures de réglementation du commerce international en réintégrant dans le système multilatéral, des secteurs qui n'en faisaient pas partie, comme le textile et l'agriculture, et en élargissant le système multilatéral à de nouveaux secteurs comme les services. A ce niveau, il faut rappeler que l'agriculture était depuis 1950 exclue des accords commerciaux multilatéraux. Mais dans les faits, seule l'agriculture des pays développés (les pays à climat tempéré) échappait aux accords internationaux, et l'agriculture des pays à climat tropical (les pays sous-développés) était soumise à ces réglementations.

Les accords de l'OMC ont également cherché à intégrer le secteur des textiles et de l'habillement en éliminant les pratiques restrictives mises en place par les États-Unis et l'Europe afin de défendre les intérêts de leurs industries en perte de compétitivité depuis le début des années 70 face aux industries du Sud, et notamment celles en provenance des pays asiatiques. L'OMC a également cherché à intégrer de nouveaux domaines dans la discipline des accords multilatéraux comme les services, les droits de propriété intellectuelle, les marchés publics.

Parallèlement à l'extension du système multilatéral à d'autres secteurs, l'OMC veut renforcer la discipline multilatérale. Ainsi, l'Organisation cherche à développer des codes multilatéraux de manière à normer les pratiques et les règles en matière de commerce international. A ce niveau, on peut souligner le code sur le dumping et l'anti-dumping, le code sur les mesures de sauvegarde et le code sur les subventions et les mesures compensatoires. Pour assurer à ces codes et à l'ensemble des réglementations les conditions de leur application, l'OMC a créé des mécanismes ayant pour objet la surveillance des pratiques commerciales des différents pays et le règlement des conflits et différends commerciaux. Ainsi, l'OMC a mis en place deux mécanismes: l'un spécialisé dans la surveillance appelé Mécanisme d'examen des Politiques

Commerciales (le MEPC) et l'autre pour le règlement des conflits, intitulé Organe de Règlement des Différends (ORD).

L'OMC participe aujourd'hui au mouvement de globalisation et de dépassement des pouvoirs des États-nations dans la réglementation des échanges commerciaux. L'objectif de cette institution est d'oeuvrer dans le sens d'une plus grande libéralisation des échanges mondiaux et d'étendre cette conception du commerce international à l'ensemble des secteurs économiques. Cette politique de libéralisation est renforcée par des instances de surveillance et de sanction. Elles s'assurent que les différents États respectent ces normes en matière d'échange international. Or, si cette convergence des normes et des codes est nécessaire dans un contexte de croissance forte des échanges internationaux, elle pose des défis majeurs pour les pays en développement. En effet, ces pays n'ont cessé d'exprimer des craintes face à l'extension de la discipline multilatérale. Ces inquiétudes concernent la capacité de la discipline multilatérale à réduire leur marge de liberté dans la formulation de leurs politiques nationales et dans l'usage des instruments de la politique commerciale pour la construction de leur compétitivité. Ces appréhensions sont à l'origine de l'émergence de la notion d'espace de formulation des politiques que ces pays cherchent à faire reconnaître et à défendre dans les négociations internationales.

Ainsi, les échanges commerciaux internationaux ont contribué au développement et au renforcement du mouvement de globalisation. Cependant, le commerce international a été marqué par une forte inégalité et une tendance à la marginalisation des pays en développement et, en particulier, les pays africains. Parallèlement à cette marginalisation, il existe une montée de la discipline multilatérale et une réduction des marges de liberté des pays dans la formulation de leurs politiques nationales.

Marginalisation et réduction des marges de liberté des politiques publiques ne sont pas propres aux mouvements commerciaux. Ils se retrouvent également dans les mouvements de capitaux.

3.3. Globalisation et attrait pour les investissements directs étrangers

Les mouvements de capitaux, et en particulier les investissements directs à l'étranger (IDE), constituent la voie privilégiée de la globalisation de l'économie. Par leurs investissements internationaux, les firmes cherchent à augmenter leurs marchés et à échapper aux conditions et législations nationales dans le domaine productif. Par ces actions et la délocalisation de la production, les firmes essaient d'accroître leur rentabilité et d'améliorer les conditions de valorisation de la production. Les flux annuels sont passés de 59 milliards de dollars É.-U. en 1982 à 209 en 1990, avant d'atteindre 560 milliards en 2003⁷. Mais, plus que le volume c'est surtout le rythme de croissance qui montre l'ampleur de ces mouvements durant les deux dernières décennies. A ce niveau, il faut indiquer que la croissance annuelle des flux des investissements directs à l'étranger (IDE) a été de 22,9% entre 1986 et 1990 et de 21,5% entre 1991 et 1995. Mais, c'est surtout durant la seconde moitié des années 90 que les IDE vont connaître une explosion sans précédent avec une croissance annuelle de 39,7%. Pour saisir l'ampleur de cette croissance

il faut la comparer à celles de la production et du commerce international. A ce niveau, il faut indiquer que la croissance des flux d'IDE a été plus de 12 fois supérieure à celle du PIB, et plus de cinq fois supérieure à celle du commerce international. Ces éléments montrent l'importance des mouvements de capitaux dans la globalisation.

Mais, cette tendance à la hausse des mouvements de capitaux va se tasser dès le début du siècle avec une forte régression en 2001 estimée à - 41,1%. La baisse des investissements croisés entre pays développés explique probablement cet effritement des IDE. Ainsi, les investissements à destination du monde développé ont diminué de près 25%. La plus forte baisse provient des États-Unis où la chute a été de 53% soit un montant de 30 milliards de dollars É.-U.

L'explosion des IDE dans les années 80 et 90 trouve son explication dans les nouvelles logiques des Firmes Transnationales (FTN) dans leurs activités à l'étranger. En effet, l'importance des investissements croisés entre pays développés montre que la faiblesse des coûts de main d'œuvre n'est plus la motivation majeure pour les FTN. Certes, ces firmes continuent à délocaliser une partie de leurs activités intensives en travail dans les pays sous-développés ayant des coûts de main d'œuvre bas afin d'améliorer leur rentabilité. Cependant, les IDE sont motivés par d'autres conditions dont le rapprochement des marchés dynamiques et en pleine croissance, comme le marché américain ou celui des pays asiatiques avant la crise financière.

En effet, de nouvelles préoccupations sont à la base des activités à l'étranger des FTN dans les années 90. La première concerne le renforcement de leurs positions monopolistiques. Une grande partie des IDE a servi à des opérations de fusion-acquisition dans des secteurs comme la banque, l'assurance, l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et les télécommunications. Les opérations internationales de fusion-acquisition ont mobilisé près de 297 milliards de dollars É.-U. en 2003, soit plus de la moitié du total. L'essentiel de ces opérations a été effectué entre les entreprises des pays développés avec près de 90% du total. «Ces opérations constituent», précise la CNUCED, «une composante majeure des flux d'IDE pour les pays développés tout en reflétant la stratégie suivie par les entreprises transnationales, c'est-à-dire se retirer de leurs secteurs d'activité secondaires et renforcer, par le biais d'acquisitions, leur avantage concurrentiel dans leur secteur d'activité principal. Cette stratégie a été rendue possible par la libéralisation (notamment l'accord de l'OMC sur les services financiers de 1997) et la déréglementation (par exemple dans les télécommunications). Cette évolution a eu pour résultat une concentration accrue de certaines branches d'activité entre les mains d'un petit nombre d'entreprises, en général des transnationales».

Parallèlement aux fusions-acquisitions, les activités internationales des FTN sont motivées par la recherche d'accords interentreprises, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies. En effet, «une partie de ces accords, note le rapport de la CNUCED, concernent des activités en rapport avec la technologie et viennent en réaction à l'accroissement de l'intensité en savoir de la production, au raccourcissement des cycles de produit et à la nécessité de suivre l'avancée constante de la technologie». Le nombre annuel moyen de ces accords est passé de moins de 300 au début des années 80 à plus de 600 dans les années 90.

Un autre facteur qui joue un rôle déterminant dans les IDE est l'appartenance des pays d'accueil à un groupement régional. De ce point de vue, les FTN cherchent à améliorer leur positionnement stratégique dans les expériences et les efforts d'intégration régionale entrepris dans la plupart des régions. Ainsi, la taille du marché national n'est plus un facteur aussi déterminant que par le passé, et les FTN s'intéressent de plus en plus aux expériences d'intégration régionale qui peuvent constituer des alternatives à des marchés nationaux étroits. Le rapport de la CNUCED précise qu'aujourd'hui « parmi les facteurs qui peuvent avoir un effet direct sur l'IDE figure l'appartenance à un groupement d'intégration régionale, car cela peut modifier un facteur économique déterminant, à savoir la taille, voire la croissance, du marché. En fait, pour cette raison, cette appartenance peut être considérée comme un facteur déterminant à part entière. Les instruments d'intégration régionale peuvent couvrir un large éventail de mesures d'intégration, allant de la réduction des droits de douane à une harmonisation des politiques dans de nombreux domaines ».

En définitive, les IDE ont connu une progression rapide dans les années 90. Cette croissance correspond à une accentuation du mouvement de globalisation. Les FTN se préparent à une plus grande concurrence au niveau international en l'absence d'institutions régulatrices par un accroissement de leurs monopoles et l'amélioration de leur positionnement stratégique sur les différents marchés. Les préoccupations des entreprises donnent un contenu nouveau à la compétitivité des économies qui n'est plus liée à leur libéralisation ou à la faiblesse de leurs coûts de main d'œuvre. En effet, plus que jamais, la technologie, l'innovation, l'accroissement des monopoles et le positionnement stratégique sur les marchés sont des facteurs déterminants de la compétitivité des FTN de nos jours.

Cependant, cette tendance a été modifiée dès le début du siècle avec une nette diminution des IDE. Le repli des IDE s'est accompagné également par leur recentrage autour des pays développés qui ont près de 65% du total en 2003. Ce recentrage s'est fait aux dépens des pays en développement dont la moyenne annuelle est passée de 231 milliards de dollars É.-U. en 1999 à 172 milliards en 2003. L'Amérique latine et l'Asie, qui étaient pourtant dans les années 90 les zones privilégiées d'orientation, sont les plus grands perdants de ce recentrage des IDE autour des pays développés. Ainsi, la moyenne annuelle des flux à destination de l'Amérique latine a baissé de moitié entre 1999 et 2003 en passant de 107 à 49 milliards de dollars É.-U. Par ailleurs, les IDE à destination de l'Asie ont connu leur niveau le plus élevé en 2000 avec un niveau de 146 milliards de dollars É.-U. En 2003, les IDE vers l'Asie ont diminué du tiers et ne sont plus que de 107 milliards de dollars É.-U. Certes, les IDE à destination de l'Afrique ont connu une légère progression en 2003. Mais, les montants restent marginaux et l'Afrique n'a accueilli que 15 milliards de dollars É.-U. Ce montant est encore en dessous des performances de 2001 avec des flux de près de 20 milliards de dollars É.-U. Les IDE à destination de l'Afrique sont concentrés autour d'un nombre limité de pays et sont orientés essentiellement vers les ressources naturelles et l'extraction pétrolière.

Parallèlement au recentrage sur les pays développés, les mouvements de capitaux se sont orientés essentiellement vers les secteurs des services. En effet, dans les années 70, ce secteur ne représentait que le quart des IDE. En 1990, la part du secteur des services était encore en dessous de la moitié dans le

stock mondial des IDE. Mais, dès le début du siècle, le secteur des services va dominer le mouvement des capitaux avec près de 60% du total en 2002. Cette progression rapide s'est faite aux dépens du secteur primaire, qui a poursuivi sa baisse, et surtout du secteur manufacturier. Ainsi, la part du secteur primaire a diminué de 9 à 6% et celle du secteur manufacturier de 42 à 34% du stock total des IDE. Pour se rendre compte de l'ampleur de cette réorientation sectorielle, il faut mentionner que le secteur des services a absorbé entre 2001 et 2002 un montant de 500 milliards de dollars É.-U. de flux de capitaux. Ces IDE sont dominés par les pays développés qui concentrent près de 90% du stock total. Par ailleurs, dans le secteur des services on a enregistré une baisse de la part des secteurs traditionnels comme le secteur commercial et financier au profit de nouveaux segments comme l'électricité, l'eau et surtout les télécommunications et les services aux entreprises dont les services informatiques.

Ainsi, comme nous le savons pour le commerce international, les mouvements de capitaux, particulièrement à partir du début du siècle, sont concentrés au sein des pays en développement. Cette tendance est le résultat du repli que les IDE ont connu à partir de 2001. Au même moment, les IDE se sont également concentrés dans le secteur des services qui reçoit l'essentiel des mouvements de capitaux. Ce repli des mouvements de capitaux et sa concentration dans les pays développés se sont traduits par une concurrence sans précédent entre les pays afin de libéraliser les conditions d'accueil des firmes étrangères. Ainsi, en 2003 les dispositions réglementaires et législatives relatives à l'IDE ont connu 244 modifications dont 220 allaient dans le sens d'une plus grande libéralisation. Par ailleurs, au cours de cette même année, on a enregistré la conclusion de 86 accords bilatéraux d'investissement portant le total à 2265, et 60 conventions pour la double imposition ce qui amène leur total à 2316. Pour les pays d'accueil, ces accords cherchent à attirer le plus d'investissements étrangers en créant des cadres propices aux FTN. Or, pour les pays d'origine, essentiellement des pays développés, ces accords sont importants dans la mesure où ils assurent une plus grande transparence et stabilité des cadres réglementaires et rendent les investissements dans les pays étrangers plus sûrs et à l'abri des tentations de nationalisation. La question de l'investissement occupe aujourd'hui une place de choix dans le contexte de globalisation croissante de l'économie. Les pays développés ont cherché à introduire la question de l'investissement dans le programme de négociations du cycle de Doha. Mais, les pays en développement se sont opposés à cette proposition et ont réussi à réduire les questions de Singapour à la facilitation du commerce. L'échec des pays développés à proposer un cadre multilatéral aux investissements ne les a pas empêchés à multiplier tout au long des années 90 les accords bilatéraux et régionaux.

La multiplication des accords d'investissement avait pour objectif d'accroître les flux, particulièrement à destination des pays en développement. Or, il semble que la libéralisation du cadre réglementaire n'a pas été suffisante pour attirer plus d'investissement et les flux annuels n'ont jamais été en mesure d'égaliser les chiffres records de la fin du siècle dernier et de l'année 2000. Ceci montre que la libéralisation n'est pas suffisante pour attirer les mouvements de capitaux. Par ailleurs, cette ouverture ne peut permettre aux pays d'accueil de tirer profit des capitaux étrangers en l'absence d'une politique nationale dynamique qui chercherait à favoriser ces flux dans les secteurs prioritaires en matière de développement. En effet,

le rapport sur les investissements de la CNUCED de 2003 souligne que «la libéralisation peut stimuler l'investissement, mais elle ne suffit certainement pas pour en tirer tout le parti possible. Il faut non seulement ouvrir les pays aux investisseurs étrangers et faciliter leurs activités, mais encore s'employer à drainer les types d'investissement qui peuvent rapporter le plus à l'économie d'accueil». Par ailleurs, la politique nationale vis-à-vis des IDE doit chercher également à augmenter leur contribution aux efforts de développement national en favorisant l'intégration de produits locaux, l'achat des produits nationaux, le réinvestissement sur place des profits ainsi que la protection des consommateurs et de l'environnement. La politique nationale vis-à-vis des IDE doit prévenir les pratiques anticoncurrentielles et les accords entre firmes étrangères visant à exclure les entreprises locales. Or, la multiplication des accords d'investissements réduit la marge de liberté des pouvoirs publics dans la formulation des politiques vis-à-vis des IDE et dans les efforts de l'intégration de ces flux dans les priorités de développement national.

En définitive, les mouvements de capitaux ont joué un rôle majeur dans la globalisation des économies. Le rythme de progression des IDE a été très élevé et a dépassé ceux du commerce international et de la production. Mais, ce mouvement a été marqué par la logique inégalitaire et déséquilibrée de la globalisation. Ainsi, depuis le début du siècle, on a enregistré une concentration des IDE au sein des pays développés. Les pays en développement ont, certes, cherché à attirer les mouvements de capitaux en libéralisant leurs législations nationales et en passant un nombre croissant d'accords bilatéraux en matière d'investissement. Or, ces accords n'ont entraîné ni l'accroissement des IDE ni la réduction marquée la marge de liberté et de manœuvre des politiques publiques vis-à-vis des capitaux étrangers.

Parallèlement à son caractère déséquilibré et à la réduction de la marge de liberté des pays dans la formulation de leurs politiques publiques, la globalisation s'est accompagnée d'une grande instabilité particulièrement avec le développement des mouvements financiers de court terme.

3.4. Globalisation et instabilité financière

La sphère financière a été l'élément le plus important de la globalisation durant ces dernières années. Plusieurs indicateurs montrent l'importance prise par les mouvements financiers. L'investissement direct du secteur financier à l'étranger a représenté, selon les pays, dans les années 80 entre 15 et 30% du total des investissements à l'étranger. Si on s'intéresse, par ailleurs, aux activités sur les marchés des changes on constate que les opérations liées aux échanges commerciaux ne représentent plus que 3% sur un volume de transactions dépassant les 1000 milliards de dollars É.-U./jour. L'essentiel des opérations sur le marché des changes est destiné aux investissements financiers.

Le développement des activités financières a profité de la déréglementation et de la libéralisation des opérations monétaires et financières. Par ailleurs, le relèvement des taux d'intérêt dans la plupart des pays développés depuis le début des années 80 dans le cadre des politiques anti-inflationnistes s'est traduit par l'accroissement du rôle des marchés financiers dans le financement des activités des entreprises par rapport

aux banques. Cette désintermédiation a permis un accroissement de l'épargne destinée aux activités financières. Au même moment, on a enregistré un important décloisonnement au niveau national des différents compartiments des activités financières, une intégration et une interpénétration plus grande des marchés financiers mondiaux.

Ainsi, les années 80 ont été marquées par une montée des activités financières au niveau mondial. Cependant, cette financiarisation s'est faite en marge des activités productives, et la sphère financière s'est érigée en un lieu de valorisation et d'accumulation totalement indépendante des autres sphères économiques. En effet, à partir du moment où les banques et les autres institutions financières, ne se limitent plus à leurs fonctions traditionnelles d'intermédiation financière et de création monétaire au profit de l'investissement, elles vont chercher à transformer la sphère financière en un champ de valorisation spécifique pour des opérations d'un type nouveau susceptibles de dégager des plus-values et des profits financiers.

A partir du début des années 90, les marchés émergents d'Asie et d'Amérique latine sont devenus la destination privilégiée de ces mouvements financiers à court terme, à la recherche d'un profit immédiat. Les investissements de portefeuille privés à destination des pays en développement ont connu une progression rapide dans les années 90 et ont atteint leur niveau record en 1996 avec un flux annuel de près de 82 milliards de dollars É.-U.⁸ L'Amérique latine et l'Asie ont été la destination privilégiée de ces investissements avec respectivement 44 et 32 milliards de dollars É.-U. en 1996. Ces investissements ont été limités en Afrique et n'ont pas dépassé les 3 milliards de dollars É.-U. durant la même année. La crise asiatique de 1997 a eu bien évidemment un effet immédiat sur les investissements financiers à destination du monde en développement et si ces flux ont connu une baisse rapide durant la même année, ils deviendront insignifiants au début du siècle.

Ainsi, la globalisation financière a joué un rôle majeur dans la globalisation des années 90. Le développement des activités financières a été encouragé par la déréglementation et la libéralisation des opérations monétaires et financières. Dans les années 90, les capitaux spéculatifs ont pris la direction des marchés émergents d'Asie et d'Amérique latine les soumettant à de fortes tensions. Ces économies n'ont pas pu résister aux mouvements erratiques de ces capitaux et les crises financières ont rapidement éclaté au Mexique, puis en Asie entraînant d'importantes turbulences dans l'économie mondiale. Le spectre de la crise et de l'instabilité financière est venu au centre du système financier international.

La globalisation débridée et le caractère erratique des mouvements de capitaux à court terme ont été à l'origine de la crise financière qui a secoué l'Asie. Cette crise, qui a commencé au mois de juin 1997 en Thaïlande, s'est étendue à des pays comme le Japon et la Corée du Sud, censés être plus stables et ayant une plus grande maîtrise des mouvements internationaux de capitaux. En effet, la Corée du Sud a été au bord de la cessation de paiement en décembre 1997 et a décidé de faire appel au Fonds monétaire international qui a accepté de lui allouer une aide d'urgence de 20 milliards de dollars É.-U. pour faire face à l'accroissement de ces déficits. Quant au Japon, il a vu le dépôt de bilan de la maison de titres

Yamaichi, l'une des plus importantes institutions financières japonaises. Cette faillite a donné lieu dans tout le pays à des scènes de panique de la part des épargnants, qui rappelaient celles de la crise de 1929. Les interventions du gouvernement japonais et plus particulièrement de la Banque centrale, ont réussi avec difficulté à calmer les esprits et à amener les différents acteurs à adopter des positions plus rationnelles.

La crise financière asiatique a commencé au début de l'été 1997 avec la chute de la bourse thaïlandaise puis s'est étendue à une première série de pays composant le noyau de croissance asiatique: l'Indonésie, les Philippines et la Malaisie. Les difficultés conjoncturelles de ces pays expliquent en partie l'éclatement de la crise financière. En effet, ils ont accumulé depuis quelques années des déficits importants tant internes qu'externes. Les déficits commerciaux sont dus aux difficultés de transition de ces économies d'une spécialisation basée sur les faibles coûts de main d'œuvre à une spécialisation basée sur les produits intensifs en capital et en technologie. Ainsi, la plupart de ces économies commençaient à perdre des parts de marché sur la scène internationale vis-à-vis de nouvelles économies comme le Vietnam ou la Chine où les coûts de main d'œuvre sont encore plus faibles. Ces difficultés conjoncturelles ont été accentuées par le rattachement des monnaies de ces pays au dollar qui connaissait à l'époque une importante hausse. Dans ce contexte, face aux déficits conséquents et aux monnaies nationales surévaluées, ces pays ont fait l'objet d'attaques spéculatives.

Cette crise devait se limiter aux pays périphériques de la zone de croissance asiatique. Or elle s'est prolongée et a touché, dès la fin du mois de septembre 1997, d'autres pays supposés plus stables comme le Japon, la Corée du Sud ou Hong Kong. En effet, les bourses de Tokyo et de Séoul ont été victimes de la chute des cours dans la région et le phénomène les a rattrapées rapidement. Plusieurs facteurs expliquent cet effet «boule de neige» dans la crise financière de la région. Le premier est d'ordre psychologique. Dans les premiers pays la chute des cours s'est traduite par un reflux des investisseurs internationaux qui commençaient à craindre une accentuation de la baisse. Ainsi les pronostics sur l'avenir de la croissance dans la région ont été revus à la baisse. Par ailleurs, les institutions financières japonaises et coréennes sont depuis quelques années bien ancrées dans la région, et ont été touchées par la crise dans les premiers pays. Alors, ces institutions ont cherché à se relocaliser sur leurs propres places financières afin de limiter leurs pertes. Par ailleurs, il faut souligner que les systèmes bancaires et financiers en Corée et au Japon sont très fragiles. En effet, le développement économique et les dynamiques de croissance dans ces pays ont été financés par d'importants recours aux systèmes financiers essentiellement publics en Corée, et fortement liés aux entreprises au Japon. De ce point de vue, les entreprises de ces pays étaient très endettées, et les banques trop fragilisées pour réagir et résister à l'onde de choc venue de la région.

Cette crise a touché d'une manière différenciée les pays asiatiques. La Chine, le Vietnam et Taïwan, par exemple, ont été nettement moins touchés par les tendances baissières de cette crise. La différence réside dans leurs attitudes et leurs réglementations vis-à-vis des mouvements internationaux de capitaux. Les pays qui avaient une attitude plus ouverte aux mouvements internationaux de capitaux ont été les plus touchés par la crise financière pour la simple raison qu'il s'agit, dans un grand nombre de cas,

de placements de portefeuille à la recherche de perspectives de gains rapides sans engagements dans la production. Ces investisseurs retirent leurs capitaux dès que d'autres places leur proposent des profits plus importants. Ainsi, la Chine et Taïwan, en dépit de leur ouverture, ont gardé une attitude plus ferme vis-à-vis des mouvements de capitaux et exercent encore un contrôle sur les entrées des investissements internationaux afin de favoriser les investissements productifs.

Mais, la crise asiatique n'est pas seulement le produit de difficultés et de déficits conjoncturels enregistrés par les pays asiatiques. En effet, des éléments plus structurels liés à la situation de l'économie mondiale sont à la base de ces soubresauts. Cette configuration économique remonte à la mise en place dans les pays développés à partir du début des années 80 de politiques de lutte contre l'inflation connue sous le vocable de «désinflation compétitive». L'ensemble de ces pays a cherché à lutter contre l'inflation à travers la hausse des taux d'intérêt pour agir sur les prix et améliorer ainsi la compétitivité des entreprises. Or, la hausse des taux d'intérêt est à l'origine d'une forte baisse de la demande interne d'investissement et de consommation pour les ménages, comme pour les entreprises. La dépression de l'activité productive a été à l'origine d'un développement rapide de la sphère financière qui est devenue la principale aire d'investissement. La montée de cette sphère a été favorisée par la déréglementation et la dérégulation de la circulation des mouvements internationaux de capitaux. Ainsi, un marché financier international a été créé où les excédents de capitaux et l'épargne internationale émigrent d'une place financière à une autre à la recherche des meilleures conditions de profit et de gain. Le développement des marchés financiers est à l'origine de la création d'une bulle financière totalement déconnectée de la sphère réelle et dont l'éclatement peut entraîner la faillite du système international et fait peser un important risque de système sur l'économie internationale.

La crise financière internationale déclenchée en juillet 1997 en Asie du Sud-Est a connu une étape supplémentaire avec son extension à la Russie, en Amérique latine et aux marchés financiers occidentaux dès le mois d'août 1998. Mais, il est vrai que ces régions étaient sous tension depuis de longs mois, et la crise asiatique s'est transformée en défiance généralisée des mouvements de capitaux envers toutes les places financières émergentes.

Ces crises à répétition ont engendré une grande inquiétude. Les experts et les milieux financiers et économiques internationaux continuent à nourrir les plus grandes inquiétudes sur l'avenir de l'économie mondiale. Mais, ces crises ont été aussi à l'origine d'une remise en cause sans précédent de la vague de libéralisation financière et d'une plus grande prudence dans la gestion des mouvements de capitaux financiers internationaux.

Ainsi, la globalisation financière débridée des années 90 a été à l'origine d'une instabilité sans précédent sur les marchés financiers internationaux. Certains dirigeants politiques ont été jusqu'à faire appel à la taxe Tobin pour limiter les mouvements spéculatifs de capitaux. D'autres, comme P. Krugman, ont préconisé ni plus ni moins un recours au contrôle des changes pour faire face à l'instabilité financière croissante.

Cette position a fait l'effet d'une bombe dans les milieux d'affaires internationaux. Car il s'agit ni plus ni moins d'une remise en cause profonde d'un des dogmes libéraux qui a le plus marqué les décennies 80 et 90, à savoir la déréglementation et la libéralisation financière. Ainsi, la globalisation financière n'est plus à l'ordre du jour du jour comme elle l'a été il y a quelques années. Au contraire, on cherche de plus en plus à réguler les marchés financiers et à contrôler les mouvements hybrides de ces capitaux.

3.5. Globalisation et gouvernance mondiale

Parallèlement à son caractère déséquilibrée et instable, la globalisation pose d'importantes questions en matière de gouvernance. En effet, le développement d'une économie globale prospère, ouverte et offrant des chances réelles à l'ensemble des pays ne peut se passer d'un système de gouvernement global démocratique et capable d'organiser de manière systématique et d'assurer un minimum de cohérence nécessaire à l'interdépendance croissante tant économique que politique de l'ensemble des acteurs et des intervenants. Cette gouvernance paraît urgente pour réguler l'ordre économique et politique en proie depuis le début des années 80 à une grande incertitude et instabilité. Mais, la nécessité de cette gouvernance s'explique également par la montée de ce qu'il est convenu d'appeler, les problèmes globaux comme la dégradation de l'environnement ou le maintien de la sécurité. Aujourd'hui la gouvernance pose la question des principes et des institutions qui doivent prendre en charge la régulation de l'ordre global car elle se doit d'ériger une base minimale d'intérêts communs entre les différents acteurs sur la scène internationale afin de dépasser les divergences étatiques et pour asseoir sa légitimité.

Or, la mise en place de ce système d'administration de la globalisation se heurte à d'importantes difficultés. La première série de difficultés est liée aux fondements juridiques et aux réformes à mettre en place afin de lui donner des bases et des préceptes clairs. Il faut rappeler que le principe de souveraineté était au cœur du droit international depuis le 17^{ième} siècle. Ce principe suppose la supériorité des législations nationales, le respect de l'intégrité territoriale des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Ce principe a été réaffirmé au cours du 20^{ième} siècle par la Charte des Nations-Unies qui fait des États les seuls acteurs légitimes sur la scène internationale. Or, l'interpénétration croissante des relations économiques et politiques dans le contexte de globalisation commence à remettre en cause ce principe, et pose de plus en plus la société internationale comme nouvelle source de légitimité dans les relations internationales. Certes, pour les théories réalistes les relations internationales sont, en dépit des mutations récentes, encore marquées par le jeu de pouvoir et de concurrence entre les États qui permet au principe de souveraineté de garder toute sa pertinence. Pourtant, d'autres analystes mettent l'accent sur l'émergence d'un espace public global avec une pluralité d'acteurs dont les États et les différentes composantes de la société civile. Pour ces analyses, d'inspiration kantienne ou idéaliste, les transformations opérées par la globalisation exigent une relativisation du principe de souveraineté et doivent conduire la communauté internationale à inventer de nouvelles sources de légitimité.

Cette tension entre le principe de souveraineté et celui de la légitimité de la société internationale est au cœur des discussions sur la gouvernance mondiale. Mais cette tension a été surtout au centre du débat sur le principe d'ingérence avec l'éclatement des conflits dans l'ex-Yougoslavie notamment avec la guerre en Bosnie et au Kosovo. En effet, ce principe s'est trouvé dans ces conflits en porte-à-faux avec un autre principe important dans les relations internationales à savoir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La tension entre ces deux principes n'est pas récente dans la mesure où elle a marqué l'histoire de l'Europe dans le 20^{ième} siècle du fait de la coexistence de fortes minorités nationales au sein des États-nations du continent. La notion de droit d'ingérence va marquer la fin 20^{ième} siècle, et sera progressivement à la base d'une nouvelle jurisprudence en gestation. Cette nouvelle notion a été à la base de l'intervention américaine en Somalie, de la protection des kurdes au Nord avant la chute du régime de Saddam Hussein en Irak et de l'intervention militaire massive des puissances occidentales en Bosnie et au Kosovo. Or, en dépit de ces débuts d'application du droit d'ingérence, le principe de souveraineté et de la seule légitimité de l'État-nation, est loin d'avoir survécu. Car, le triomphe de ce nouveau principe de légitimité internationale suppose un accord de la part des États-nations sur le transfert du monopole de l'usage de la force légitime au profit d'une institution transnationale. A ce niveau, le conseil de sécurité des Nations-Unies peut paraître l'institution la mieux indiquée pour hériter de ce nouveau monopole. Or, ce transfert est problématique dans la mesure où un grand nombre de pays, en particulier les pays du Tiers-Monde, récuse ce principe et y voit le moyen d'intervention des États développés dans leurs affaires. Par ailleurs, les grandes puissances, et en particulier les États-Unis, n'ont recours au conseil de sécurité que pour avoir son accord, et lorsqu'elles sont sûres de l'accord préalable de tous ses membres, et notamment ceux détenant des droits de veto. Autrement, ces pays s'arrogent un droit d'ingérence comme l'a montré le cas du Kosovo ou de l'Irak sans prendre la peine de chercher à construire un consensus global sur ces interventions. Ainsi, en dépit d'une montée rapide de la globalisation, l'ensemble des intervenants, États, firmes, institutions multilatérales et organisations de la société civile sont loin d'avoir dépassé la jurisprudence de l'État-nation et ne sont pas parvenus à construire des normes démocratiques et un cadre juridique commun pour la régulation du nouvel ordre politique et économique international.

Cette difficulté s'observe également au niveau de la gestion de certaines questions devenues aujourd'hui globales comme celle de l'environnement. La protection de l'environnement est devenue une préoccupation partagée par l'ensemble des pays de la planète et fait partie intégrante d'une nouvelle culture globale commune en constitution. La protection de l'environnement est au cœur des grandes questions qui ne peuvent plus être discutées à l'échelle nationale. Cette question renferme des préoccupations importantes liées au respect de la nature telles que celles de la gestion des déchets, la lutte contre la pollution ou la préservation de la biodiversité. Mais ces préoccupations ont été renforcées depuis quelques années par la question de la modification climatique avec le réchauffement de la température suite à l'activité humaine qui est à l'origine de l'accroissement du gaz à effet de serre qui rend difficile la disparition de l'énergie au-delà de l'atmosphère terrestre. La communauté internationale s'est saisie de cette question, et la conférence de Kyoto a permis l'adoption d'engagements de la part des États afin de contrôler l'émission de ces gaz. Or, une année après, la Conférence de Buenos-Aires n'a pas été en mesure de définir des

mécanismes clairs et acceptés par tous les États pour diminuer les gaz. La coopération inter-étatique a buté sur plusieurs difficultés qui sont assez significatives aujourd'hui de cette tension entre les intérêts immédiats des États-nations et les exigences d'une communauté internationale en gestation. D'abord, les pays sous-développés estiment que la pollution actuelle est le résultat de l'action des pays développés et que par conséquent il leur revient de faire des efforts supplémentaires pour lutter contre le réchauffement de la planète. Ensuite, les études effectuées montrent le rôle important des États-Unis et de la Chine dans l'émission des gaz à effet de serre. Or, ces pays refusent jusqu'à présent de coopérer sur les limitations de leurs activités économiques et en font des questions de souveraineté. Enfin, la mise en place des mécanismes de contrôle et des instruments de dissuasion, comme les écotaxes, fait encore l'objet de controverses et de divergences.

Les difficultés de l'émergence d'une gouvernance internationale ne sont pas propres aux questions juridiques et politiques. Elles se retrouvent dans le domaine économique même si d'importants efforts ont été entrepris afin d'aboutir à une gestion concertée de la globalisation. Ces difficultés s'expliquent par la pluralité des acteurs intervenants sur la scène internationale, les divergences entre les États-nations et l'émergence d'une société civile internationale désireuse de prendre une place plus active dans l'espace public international. Les difficultés de la construction d'une gouvernance mondiale démocratique s'observent à différents niveaux comme la coordination des politiques macroéconomiques, la gestion des tensions entre la flexibilité et la stabilité des taux de change, la gestion des conflits commerciaux et la gestion de la globalisation financière.

Cette section nous a permis de mettre en perspective les limites de la globalisation. Plus particulièrement, elle nous a donné l'occasion de saisir le décalage entre les espoirs offerts par cette tentative de dépassement des États-nations dans la régulation de l'ordre économique et la réalité de l'ordre économique international. Ainsi, la libéralisation commerciale devait assurer une meilleure répartition des ressources et une amélioration de la compétitivité des économies et des entreprises. Or, la réalité des échanges internationaux montre une plus grande marginalisation des pays en développement et un déséquilibre croissant dans le commerce international. De la même manière, l'ouverture des frontières devant les mouvements internationaux de capitaux devait favoriser un renforcement de la croissance et améliorer l'accès des pays en développement aux nouvelles technologies et aux mouvements de capitaux. Or, les mouvements de capitaux ont été caractérisés par un grand déséquilibre et une grande marginalisation des pays en développement. Par ailleurs, les mouvements des capitaux financiers ont été à l'origine d'une grande instabilité de l'économie mondiale et d'un important risque de système. Mais, la libéralisation des mouvements de capitaux et de marchandises s'est accompagnée par un renforcement de la discipline multilatérale et la réduction de la marge de liberté et de la capacité de formulation des politiques économiques des pays. Enfin, la globalisation éprouve les plus grandes difficultés à construire une gouvernance démocratique et ouverte aux intérêts des pays en développement. Ces limites expliquent largement les résultats relativement maigres et les espoirs déçus de la globalisation.

IV. Globalisation et les promesses déçues

Le contexte intellectuel favorable à la globalisation a quelque peu changé depuis ces dernières années. En effet, le caractère déséquilibré et inégal ainsi qu'une plus grande marginalisation des pays en développement, en particulier des pays africains, sont à l'origine de doutes et de questionnements croissants sur la capacité de la globalisation à répondre aux préoccupations du développement. Parallèlement à ces interrogations, on a enregistré une floraison d'études sur l'impact de la globalisation sur la croissance et la prospérité mondiale. Ces études se sont attaquées à deux questions essentielles qui étaient au centre du discours politique accompagnant ce phénomène. La première est liée à la capacité de la globalisation à générer un sentier de croissance forte, vers lequel converge l'ensemble des économies. Il s'agit là d'une question essentielle dans la mesure où les divergences dans les performances économiques des pays ont été souvent expliquées comme étant le résultat de l'enfermement des dynamiques économiques au sein des frontières nationales et d'une mauvaise utilisation des ressources. L'ouverture des économies nationales devait, dans cette perspective, assurer une répartition plus efficiente des ressources et favoriser une croissance forte et mieux partagée. Or, les performances des économies nationales durant les deux dernières décennies semblent confirmer une plus grande divergence des dynamiques de croissance. La seconde question est liée à une réduction des inégalités entre pays et au sein d'un même pays. Cette diminution des inégalités est étroitement liée à la convergence des dynamiques de croissance entre les économies. Or, les études récentes montrent, au contraire, un creusement des inégalités et par conséquent un accroissement de la pauvreté et de la marginalité. Ainsi, la globalisation n'a pas réussi à tenir ses promesses et à garantir une économie mondiale prospère et égalitaire. Cet échec a entraîné une remise en cause de la globalisation et la montée des mouvements altermondialistes qui sont devenus des acteurs importants de la scène internationale.

4.1. Globalisation et échec du rattrapage:

Le rattrapage des pays développés et l'intégration du Tiers-Monde au temps du monde ont toujours été des thèmes importants dans la réflexion sur le développement. Dans les années 60 et 70, la réflexion dominante sur le développement a fait du rattrapage du niveau de développement atteint par les pays avancés, le cœur du processus de transition économique en cours dans le Tiers-Monde. Ces deux décennies ont par ailleurs connu une forte accélération des dynamiques de croissance dans la plupart des pays en développement qui avaient adopté des stratégies dans les années 60 et 70. La réflexion dominante sur le développement a fait du rattrapage du niveau de développement atteint par les pays avancés, le cœur du processus de transition économique en cours dans le Tiers-Monde. Ces deux décennies ont par ailleurs connu une forte accélération des dynamiques de croissance dans la plupart des pays en développement qui avaient adopté des stratégies d'import-substitution, et qui avaient orienté leurs dynamiques de croissance vers les marchés intérieurs. Les performances réalisées par les pays en développement durant les années

60 et 70 en matière de croissance ont permis d'espérer un temps qu'ils allaient rejoindre le niveau de développement des pays avancés. Or, la crise des années 80 a coupé court à ses dynamiques de croissance et l'application des programmes de stabilisation inspirés par le consensus de Washington a été à l'origine d'une forte dépression dans la plupart des pays en développement. Le thème du rattrapage reviendra dans le débat économique dans les années 90 avec le renforcement de la globalisation. Pour beaucoup d'économistes, la globalisation et l'ouverture des frontières nationales favoriseront une répartition plus efficiente des ressources et initieront un processus de convergence de l'ensemble des économies nationales vers un sentier de croissance forte et dynamique.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette promesse de convergence? La globalisation a-t-elle été en mesure de favoriser une dynamique de croissance forte? Et surtout, a-t-elle été en mesure de favoriser un processus de rattrapage des pays en développement au niveau des pays avancés? En effet, il faut souligner que les années 90 ont été marquées par la forte croissance américaine avec une réduction sensible du chômage. Durant l'année 2000, l'économie américaine a enregistré un taux de croissance de 4% et a battu ses propres records en matière de croissance forte sans interruption. La plus forte période de croissance que l'économie américaine ait connue durant le siècle passé s'étend de 1961 à 1969, sous les administrations Kennedy et Johnson. Mais, la comparaison entre les deux périodes ne se limite pas seulement aux chiffres. En effet, les performances économiques des années 60 correspondent à la grande période de stabilité structurelle connue sous l'appellation des «Trente Glorieuses». Par ailleurs, durant cette période l'hégémonie américaine dans les relations économiques internationales était à son apogée. Du coup, les résultats récents de cette économie ne sont pas sans susciter d'importantes questions. L'économie américaine est-elle en bout de course? En d'autres termes, les États-Unis sont-ils entrain de sortir de l'instabilité et de la crise qui les caractérisent depuis le début des années 70? Par ailleurs, l'Amérique est-elle entrain de reconstruire son hégémonie et son leadership mis à mal depuis la reconstruction de l'Europe et l'émergence du pôle asiatique avec un rôle de plus en plus prépondérant du Japon dans les relations économiques internationales?

Dans un contexte de forte dépression, suite aux crises asiatiques et latino-américaines, les performances américaines paraissent impressionnantes. La croissance américaine a eu d'importants résultats en matière d'emplois avec la création de 20 millions d'emplois durant les huit dernières années. Cette dynamique en matière de création d'emplois a été à l'origine d'une baisse sans précédent du chômage. Le taux de chômage se situait autour de 4,2% en mars dernier, soit le taux le plus bas depuis 1970. Par ailleurs, cette croissance s'est faite sans de grandes tensions inflationnistes. Le taux d'inflation est légèrement supérieur à 2%. Les prévisions ne soulignent pas une hausse significative des prix pour les prochains mois. Certes, la forte croissance s'est traduite par des hausses de salaires, notamment dans l'industrie. Cependant, cette hausse n'a pas eu jusqu'à présent d'effets inflationnistes dans la mesure où elle a été rarement répercutée sur les prix. Les entreprises ont préféré, du fait de la concurrence, réduire leurs marges suite à la hausse des salaires qu'accroître leurs prix à la consommation.

Or, cette dynamique de croissance a pris fin dès le tournant du siècle avec une croissance nulle en 2001. Les attaques terroristes de septembre 2001 ont été à l'origine d'une grande incertitude qui n'a pas favorisé la reprise de la croissance. Du coup, les États-Unis ont rejoint un sentier de croissance faible que connaissent les autres grands pôles économiques mondiaux depuis près de deux décennies à savoir le Japon et les pays de l'Union européenne. Ainsi, la récession semble dominer les grandes puissances économiques qui connaissent les plus grandes difficultés à jouer un rôle actif dans la relance de la croissance mondiale. Cette récession s'est traduite par une explosion du chômage et une baisse de la demande entraînant une extension de la morosité économique au reste de l'économie mondiale.

L'étude des performances des autres groupements économiques montre la constitution de quatre grands groupes. Le premier est constitué par les pays d'Amérique latine caractérisée par une forte instabilité de la croissance. En effet, si la croissance s'est située autour d'une moyenne de 3,3% tout au long de la décennie 90, elle a surtout été marquée par une évolution en dents de scie. Par ailleurs, la croissance s'est inscrite dans une tendance baissière dès le début du siècle. Cette tendance s'explique par les crises financières que ne cessent de connaître les grands pays latino-américains, et surtout les difficultés liées à l'accumulation d'une dette externe insurmontable. La plupart de ces pays continuent à mettre en place des programmes de stabilisation afin de maîtriser les grands déficits. Cependant, ces programmes ne font que renforcer la récession et le chômage, et par conséquent ne favorisent pas une réduction sensible des déficits.

Le second groupe est composé des pays africains qui connaissent depuis plus d'une quinzaine d'années une croissance molle, située autour de 3%. Cette croissance s'explique essentiellement par l'évolution des cours de matières premières exportées par ces pays. Ainsi, les politiques économiques et particulièrement les stratégies de lutte contre la pauvreté que la plupart des pays africains ont commencé à mettre en œuvre semblent avoir peu de prise sur la croissance qui reste désespérément faible et fragile. Les performances du continent africain restent en dessous des niveaux exigés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Ainsi, l'Afrique reste prisonnière d'une croissance molle. L'échec du continent à s'inscrire dans une dynamique de croissance forte trouve son explication certainement par le caractère restrictif des politiques économiques et la prédominance des préoccupations de stabilisation des grands équilibres macroéconomiques.

Le troisième groupe comprend les pays en transition qui ont connu leur décennie perdue dans les années 90 où la croissance a été négative (- 2,5% en moyenne annuelle entre 1990 et 2000). Cette croissance s'explique par les programmes de réformes drastiques que la plupart de ces pays ont mis en œuvre afin de faire face à l'accumulation des déficits et des dettes. Certes, la croissance a repris dès le début du siècle mais elle reste fragile.

Le quatrième groupe de pays est le seul à avoir échappé à la récession et connaît une croissance forte depuis plus de trois décennies. Il faut souligner que la croissance moyenne a été de 6% dans la décennie 90. Certes, la crise financière de 1997 a eu des effets immédiats sur la dynamique économique mais la

croissance a rapidement repris pour se situer autour de 5% dès 1999. Parmi ce groupe de pays, il faut citer le cas de la Chine qui a connu dans les années 90 une moyenne annuelle de 10%. Cette croissance s'est poursuivie au cours du nouveau siècle sur un rythme très soutenu. C'est probablement la croissance chinoise qui a jugulé les effets de la dépression de l'économie mondiale et a été à l'origine d'une forte demande surtout de produits primaires ce qui entraîné une hausse de leurs prix.

En définitive, il apparaît clairement que la globalisation n'a pas été en mesure de favoriser l'émergence de la voie vers une croissance forte et dynamique. C'est probablement le plus grand échec de la globalisation qui a construit sa légitimité sur sa capacité à relancer l'économie mondiale et d'apporter la prospérité à tous les pays. Depuis les années 90, l'économie mondiale s'est installée dans une croissance de basse intensité. Cette récession a été à l'origine de l'explosion du chômage, de la pauvreté, et surtout de la montée des inégalités.

4.2. Globalisation, inégalité et pauvreté

On a assisté durant les dernières années à l'émergence d'une importante littérature qui cherche à mesurer l'impact de la globalisation sur la répartition des revenus entre pays et au sein d'un même pays¹⁰. Le développement de ces travaux est concomitant à la perception d'un accroissement des inégalités et surtout de l'explosion de la pauvreté dans l'économie mondiale. La première série de travaux s'est intéressée aux inégalités entre pays. A ce niveau, il faut mentionner le Rapport sur le développement de la CNUCED¹¹ de 1997 qui a porté sur un échantillon de 124 pays représentant près de 93% de la population mondiale. Ce rapport a montré que le coefficient de Gini de la distribution globale a augmenté de 0,68 en 1980 à 0,74 en 1990. Ce creusement des inégalités s'explique par l'augmentation de la part de la population la plus riche dans le revenu. Ces résultats ont été confirmés par le Rapport sur le Développement Humain du PNUD de 1999 qui a montré un accroissement des inégalités entre les pays¹². Mais, ces études ont fait l'objet d'importantes critiques méthodologiques dans la mesure où elles ont utilisées le taux de change du marché dans la conversion des revenus par habitant en dollars afin d'effectuer les comparaisons internationales.

Depuis ces travaux fondateurs on a enregistré une multiplication des recherches sur cette question. Ces travaux récents ont mis en évidence la complexité de cette question et ont même abouti à des résultats contradictoires. A ce niveau, il faut souligner l'importante étude de Bourguignon et de Morisson sur l'évolution des structures de répartition de 15 grands pays entre 1820 et 1992¹³. Cette étude a montré que les deux dernières décennies ont connu l'augmentation des inégalités la moins forte sur toute la période. Dans une étude des systèmes de répartition de 125 pays entre 1970 et 1998, Salai-i-Martin montre que l'inégalité entre les pays a augmenté de manière faible entre 1970 et 1980¹⁴. Pourtant, la forte croissance de la Chine et de l'Inde dans les années 80 et 90 a eu pour effet de réduire les inégalités entre pays durant les deux dernières décennies.

Cependant, ces travaux ont été critiqués dans la mesure où ils ne prenaient en considération que l'indice de Gini pour apprécier une question aussi complexe. D'autres travaux se sont basés sur des études de distribution par pays (*household survey*) qui ont été agrégées par la suite pour donner une idée sur l'évolution des inégalités entre pays. A ce niveau, l'étude la plus importante est celle de Milanovic qui a couvert 88 pays représentant 84% de la population mondiale et 94% du PIB¹⁵. Cette étude a montré que les inégalités ont augmenté et que l'indice de Gini de la répartition mondiale s'est accru, passant de 0,628 en 1988 à 0,670 en 1993.

Parallèlement à l'évolution des inégalités entre pays, la littérature économique s'est également intéressée à l'évolution des inégalités au sein des pays. A ce niveau, il faut souligner les travaux de Cornia et de Kiiski sur l'évolution des systèmes de répartition au sein des pays qui ont produit les études les plus complètes sur cette question¹⁶. Ces travaux ont permis de mettre en évidence la tendance étendue à la réduction des inégalités après la seconde guerre mondiale dans l'ensemble des pays. La baisse des inégalités au cours des Trente Glorieuses trouve son explication dans la mise en place de l'État-providence dans la plupart des pays développés, et dans les progrès réalisés par les pays en développement après les indépendances et particulièrement dans les années 60 et 70. Cependant, ces tendances ont été renversées durant les deux dernières décennies avec le renforcement des inégalités dans la plupart des pays développés et dans un grand nombre de pays en développement. Du coup, Cornia fait l'hypothèse d'une courbe en U avec un déclin des inégalités lors de la première phase et leur renforcement dans les années 70 et 80.

D'une manière générale, en dépit de la complexité méthodologique de ces questions, les inégalités entre pays, et au sein des pays, ont diminué après la seconde guerre mondiale. Cependant, le début des années 80 a été caractérisé par une croissance faible des inégalités. Mais, des études ont montré que les inégalités ont fortement augmenté dans les années 90. L'accroissement des inégalités trouve son explication dans une multitude de facteurs: accroissement de la part du capital dans la répartition aux dépens des revenus du travail, évolution de la demande du travail non qualifié vers les biens à fort contenu technologique et exigeant plus de travail qualifié, évolution des systèmes de redistribution dans la plupart des pays suite à la crise de l'État-providence. Mais, de plus en plus la globalisation est évoquée comme une des explications de ce creusement des inégalités. Ainsi, plusieurs études ont cherché à mesurer l'impact des réformes introduites dans le cadre de l'insertion des économies nationales dans le mouvement de globalisation dont la libéralisation commerciale, l'ouverture du compte de capital, la libéralisation financière, la privatisation des entreprises publiques, les réformes fiscales et la libéralisation du marché de travail. Cornia a construit un indice synthétique pour mesurer l'impact de ces réformes et du mouvement de globalisation sur la répartition¹⁷. Ces études ont montré une importante corrélation positive entre les réformes et l'évolution des inégalités dans le monde. En effet, les réformes financières, la libéralisation du compte de capital et les réformes fiscales ont l'impact le plus élevé sur le creusement des inégalités dans la plupart des pays.

En définitive, il apparaît que la forte croissance durant la période des Trente Glorieuses, le renforcement des mécanismes de solidarité et de distribution avec l'État-providence et les efforts de développement mis

en place par les pays en développement ont eu des effets positifs sur les systèmes de répartition, et se sont traduits par la réduction des inégalités entre pays et au sein des pays. Or, la crise du début des années 80 avec l'affaiblissement de la croissance et la remise en cause du système de l'État-providence s'est traduite par un renversement de cette tendance avec l'apparition à nouveau des inégalités, de manière faible dans les années 80 et de façon plus prononcée dans les années 90. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cet approfondissement des inégalités dont les réformes liées au processus de globalisation en cours.

4.3. Globalisation et altermondialisation

La Conférence de l'OMC en 1999 à Seattle a été certainement un tournant majeur pour les mouvements contestataires de la globalisation. Cette Conférence a été un événement très important par l'ampleur de la mobilisation que ces mouvements ont réussi à rassembler, près de 50 000 personnes. Elle aura été marquante dans la mesure où les manifestants ont empêché le déroulement de la conférence amenant les autorités américaines à imposer un couvre feu. Cet événement a été également de taille car l'ampleur de la contestation a pesé sur le déroulement de la Conférence. Ainsi, cette Conférence constitue véritablement l'acte de naissance du mouvement anti-mondialisation qui ne cessera depuis de se développer et de croître. Une véritable internationale citoyenne prendra alors forme à travers la convergence de milliers de groupes du Nord comme du Sud qui exigeaient la construction d'un monde plus solidaire et plus attentif aux préoccupations de sa marge.

Ce mouvement de critique de l'ordre économique mondial n'est pas totalement nouveau. Son histoire récente remonte aux années 70 où les pays en développement avaient revendiqué de manière forte au sein des institutions internationales, comme les organismes spécialisés des Nations-Unies, la nécessité de modifier l'ordre international. Cette réforme était nécessaire, avaient argumenté les pays en développement, pour accompagner l'effort de modernisation économique et sociale que les pouvoirs issus des luttes anti-coloniales avaient entamé après les indépendances. Les revendications des pays du Sud se concentraient alors autour de trois revendications principales: la revalorisation des cours de matières premières exportées par les pays en développement pour faire face à la détérioration des termes de l'échange, une plus grande réglementation des activités des Firmes Multinationales dans le Sud afin de faire en sorte que ces économies tirent un plus grand profit de ces activités, et enfin la modification des transferts de technologies qui ne favorisaient pas une véritable maîtrise des techniques et du savoir. Ces pays cherchaient à codifier de manière plus rigoureuse ces activités afin de faire en sorte que le transfert soit réel et qu'il ne se traduise pas par une perpétuation de la dépendance des récepteurs. Les pays en développement avaient fait preuve d'une grande combativité et d'une grande solidarité, notamment dans le cadre du mouvement des non-alignés, qui leur a permis d'enregistrer quelques succès avec une augmentation rapide des prix des matières premières.

Or, cette solidarité va s'essouffler au tournant des années 80 avec l'éclatement de la crise de la dette. En effet, la plupart des pays du Sud, confrontés aux difficultés de règlement du service de la dette, ont

cherché à privilégier leurs intérêts immédiats par rapport à la coopération et à la solidarité avec les autres pays. Ainsi, par exemple ces pays ont cherché à accroître de manière unilatérale leurs exportations de matières premières entraînant ainsi une explosion de l'offre mondiale et la chute des cours. La plupart des pays du Sud se renfermaient dans une logique de gestion de leur crise à court terme et s'empêtraient dans les programmes d'ajustement structurel. Ainsi, la critique de l'ordre international et la revendication de sa réforme vont s'éclipser à partir des années 80. Plus personne ne s'émeut des inégalités croissantes qui frappent notre monde. Il faut dire aussi que le contexte idéologique et politique a beaucoup changé. Face à la crise du social-keynésianisme et à l'essoufflement de l'État-providence, on a assisté à un retour en force du néo-libéralisme et à une forte remise en cause du rôle de l'État.

Dans ce contexte de désenchantement face à la globalisation, on va assister à une renaissance des mouvements de contestation de l'ordre international et à un retour en force de l'exigence d'une réforme des institutions qui le régissent. Partout dans le monde on observe une multiplication des associations, forums et autres institutions de la société civile qui se sont donnés pour objectif de lutter contre la globalisation et de dénoncer la marchandisation du monde qu'elle entraîne. La première manifestation d'importance de cet embryon de société civile s'est effectuée en 1984 à la marge du Sommet du G7. Depuis, cette date, chaque sommet de ce groupe s'accompagne d'un important contre-sommet où les mouvements anti-mondialisation commencent à exprimer leurs revendications notamment en matière d'annulation de la dette, de l'imposition d'une taxe Tobin pour freiner la circulation de capitaux et des mouvements financiers à court terme, et d'une plus grande transparence dans le fonctionnement des institutions internationales. La réunion de Seattle a constitué un tournant dans l'histoire récente de ce mouvement. En effet, l'échec de cette Conférence et le rôle que les manifestations ont eu dans cet échec, ont donné une visibilité sans précédent à ces mouvements et ont fait de la nouvelle internationale citoyenne un acteur majeur des négociations internationales. Du Sommet du G8 à Gênes en 2001 au Sommet européen à Barcelone en 2002 et à la manifestation pour une Europe sociale à Florence en novembre 2002, toutes les grandes réunions internationales seront marquées par leur lot de mobilisations, de critiques et de manifestations.

Aujourd'hui, le mouvement anti-globalisation est traversé par un débat important. Un débat qui se résume à une alternative entre anti-mondialisation ou altermondialisation. Des courants souverainistes, qui rêvent d'un retour à l'État-nation, aux courants les plus réactionnaires opposés au multiculturalisme et au cosmopolitisme du monde moderne aux militants des pays en développement qui veulent réduire les effets négatifs de la globalisation libérale sur leurs pays, aux militants de gauche qui voient dans ces mouvements une nouvelle forme d'internationalisme, aux militants en faveur de la réduction des contraintes devant la circulation des hommes et des idées, le mouvement anti-mondialisation est traversé par une diversité de positionnements et de projets.

Le mouvement de contestation de l'ordre global semble ainsi quitter la posture du refus de la mondialisation pour s'inscrire dans une recherche plurielle et critique afin de construire un monde plus solidaire et

ouvert à sa marge. Par cette transition, ce mouvement semble indiquer que l'alternative n'est pas entre le refus résigné d'une globalisation qui ne cesse de croître et de s'inscrire dans le temps du monde, et une forme néo-libérale qui ne conçoit la globalisation que sous la forme d'une uniformisation et d'une marchandisation de la planète. Du refus des termes de cette alternative, le mouvement global suggère une autre voie alternative à la globalisation. Une globalisation pensée comme un enrichissement du monde par sa diversité et un décentrement de l'universel pour lui donner les couleurs d'un vécu humain varié et métissé. Cette transition et ce nouveau mot d'ordre de l'altermondialisme sont à l'origine d'une forte démarcation au sein de l'internationale citoyenne avec les courants souverainistes qui se sont toujours refusés à l'idée d'un possible dépassement des frontières de l'État-nation comme espace d'organisation de l'économique et de légitimation du politique.

V. Réformer la globalisation pour le développement

Cette analyse nous a permis de mettre en exergue le développement rapide et le renforcement du mouvement de globalisation. Ce mouvement n'est pas récent et certaines formes d'internationalisation des activités économiques comme le commerce ou les investissements à l'étranger remontent à une période lointaine de l'histoire du capitalisme. Cependant, la globalisation a connu durant les dernières décennies une forte accélération avec la libéralisation financière et le développement des mouvements financiers à travers la planète. Mais, le renforcement de ce mouvement n'est pas seulement lié à l'émergence de nouvelles formes d'internationalisation comme le développement des mouvements financiers. Il trouve également son expression dans les nouvelles formulations politiques de ce mouvement avec l'émergence d'une nouvelle culture politique commune faite de respect des principes démocratiques et des droits de l'homme. Le mouvement récent de la globalisation s'est également accompagné de tentatives de dépassement de l'État-nation, comme lieu privilégié de définition des normes politiques, économiques et sociales et d'établir une nouvelle gouvernance mondiale.

La globalisation a suscité d'importants espoirs durant les années 80 et 90. En effet, le développement d'une culture politique commune avait contribué à l'affaiblissement de l'autoritarisme politique et a renforcé l'ouverture démocratique. Par ailleurs, elle a consolidé le sentiment d'appartenance commune à la planète et la volonté de gérer de manière solidaire les défis globaux de notre monde comme l'effet de serre, le maintien de la paix et de la sécurité, le développement économique. Ainsi, la globalisation a ouvert une ère nouvelle devant l'humanité et a suscité une espérance forte de construire une nouvelle utopie et une nouvelle expérience historique respectueuse de la démocratie, de la différence et de la pluralité. La globalisation a soulevé l'espérance d'un monde nouveau et d'un saut dans la modernité et dans l'accès à l'universel.

Depuis quelques années ces espérances font l'objet d'importantes critiques qui concernent la capacité de la globalisation à tenir ses promesses et favoriser l'émergence de la nouvelle utopie et du nouveau monde tellement promis. Ces critiques mettent en avant les tendances majeures qui accompagnent depuis quelques années le mouvement de la globalisation. A ce niveau, on a mis en exergue le caractère déséquilibré et inégal de ce mouvement qui se traduit par une tendance à la marginalisation des économies en développement, notamment les pays africains. Par ailleurs, la libéralisation financière s'est traduite depuis quelques années par une forte instabilité qui a touché les pays émergents en Asie, en Amérique latine et certains pays en transition en Europe. Cette instabilité a amené les institutions financières internationales à reculer sur la proposition de libéraliser le compte de capital qui était pourtant au cœur des processus de libéralisation financières au début des années 90. Le mouvement de globalisation a été aussi suivi par un renforcement de la discipline multilatérale notamment dans les domaines commercial et de l'investissement. Certes, le multilatéralisme renforcé permet une plus grande convergence des règles et des normes nationales. Mais,

en même temps, il réduit la marge de manœuvre et l'espace de formulation des politiques nationales pour les pays en développement.

Le renforcement du mouvement de globalisation et les tentatives de dépassement des États-nations se sont traduits par l'émergence des questions de la gouvernance globale qui sont venues au cœur des débats sur la gestion de ce phénomène. Or, jusqu'à présent les débats n'ont pas abouti et les formes de gouvernance à l'œuvre sont ouvertement contestées pour leur caractère peu démocratique et leur faible ouverture aux pays en développement. Enfin, nous avons pu montrer également que la globalisation n'a pas eu les effets escomptés en matière de convergence des efforts de croissance et a entraîné un accroissement des inégalités entre pays et au sein des pays.

En définitive, la globalisation est un moment important de notre temps. Elle entraîne une profonde mutation du champ social avec l'émergence de nouveaux acteurs politiques, économiques et culturels. Par ailleurs, cette forte tendance se heurte à des difficultés structurelles et soulève d'importantes inquiétudes du fait de sa dynamique déséquilibrée et inégale. Ces inquiétudes et ces interrogations sont à l'origine d'une importante mobilisation de la part des pays en développement et de la société civile internationale. Dans cette contribution nous suggérons que la globalisation n'a pas contribué à l'ouverture d'une ère nouvelle de développement après l'échec de la phase nationaliste. De ce point de vue, il est nécessaire d'opérer des réformes et des changements majeurs dans la dynamique actuelle du mouvement de globalisation afin qu'il puisse contribuer aux efforts de développement. Ces réformes doivent avoir pour objectif de réduire les inégalités actuelles, de renforcer la stabilité politique et économique, le renforcement de la marge de liberté des pays en développement et le raffermissement du caractère démocratique de l'ordre international. Mettre la globalisation au service du développement exige dans cette perspective la définition d'un nouveau pacte de développement, le maintien de l'espace de définition des politiques pour les pays en développement, la structuration d'institutions de gouvernance démocratique, le rééquilibrage de l'ordre international et une plus grande participation citoyenne.

5.1. Un pacte de croissance et de développement

La conjoncture économique mondiale est morose depuis le début des années 90. Cette morosité trouve son explication dans le ralentissement de l'activité économique mondiale dans la plupart des pays développés. Seuls, les États-Unis avaient échappé à cette conjoncture et ont joué tout au long des années 90, le rôle de « locomotive de la croissance mondiale en dernier ressort ». Mais, l'économie américaine connaît à son tour un retournement de conjoncture après les attentats du 11 septembre 2001, et depuis la croissance s'est fortement ralentie. Cette configuration économique n'est pas récente et remonte aux changements des priorités de politique économique et à la mise en place à partir du début des années 80 dans les pays développés de politiques de lutte contre l'inflation. Ces pays ont cherché à lutter contre l'inflation à travers la hausse des taux d'intérêt pour agir sur les prix et améliorer ainsi la compétitivité des entreprises. Or, la hausse des taux d'intérêt est à l'origine d'une forte baisse de la demande interne d'investissement

et de consommation pour les ménages comme pour les entreprises. La dépression de l'activité productive a été à l'origine d'un développement rapide de la sphère financière qui est devenue la principale aire d'investissement. La montée de cette sphère a été favorisée par la déréglementation et la dérégulation de la circulation des mouvements internationaux de capitaux. Ainsi, un marché financier international a été créé où les excédents de capitaux et l'épargne internationale émigrent d'une place financière à une autre à la recherche des meilleures conditions de profit et de gain. Le développement des marchés financiers est à l'origine de la création d'une bulle financière déconnectée de la sphère réelle qui a été à l'origine d'importants soubresauts et de crises financières dans les années 90. La dépression de la sphère productive et la montée de la sphère financière ont eu pour effet la marginalisation des pays en développement dans les dynamiques économiques.

Un des grands défis aujourd'hui de la globalisation est de relancer les dynamiques de croissance et de construire un nouveau contrat de partenariat et de développement. En effet, aujourd'hui plus que jamais l'humanité a besoin d'ouvrir un autre horizon et de se donner une utopie et une nouvelle raison d'espérer. Le nouveau contrat planétaire de développement devrait chercher à répondre aux préoccupations des populations et leur ouvrir un nouvel horizon de civilisation. Ce projet passe par une relance des dynamiques de croissance dans les pays développés afin de lutter contre le chômage et de relancer la demande mondiale. Par ailleurs, les pays développés devraient aider le Sud à sortir du cadre restrictif des politiques de stabilisation pour définir de nouvelles stratégies de développement adaptées aux conditions particulières de chaque pays et ayant pour objectif la construction de dynamiques de croissance compétitives et permettant à ces économies de sortir de leur marginalisation et de s'insérer de manière dynamique dans l'économie mondiale.

5.2. Maintenir et consolider les marges des politiques dans les pays en développement

La globalisation s'est accompagnée d'une extension et d'un approfondissement de la discipline multilatérale. L'élargissement des règles multilatérales s'observe à différents niveaux dont les échanges commerciaux mondiaux, les mouvements de capitaux et d'investissements directs et la libéralisation financière. Cet élargissement est le résultat de l'adhésion des pays à certaines organisations internationales comme l'OMC ou à des accords et des protocoles internationaux ou bilatéraux comme ceux portant sur les investissements. L'élargissement de la discipline multilatérale peut également prendre forme dans les choix de politique économique à travers la définition de stratégies et de choix qui s'inscrivent dans les consensus en cours au niveau international et mis en avant par les organismes internationaux.

Ce renforcement de la discipline multilatérale est important dans le contexte de globalisation dans la mesure où elle assure une plus grande convergence des règles et des normes internationales. Cette convergence est nécessaire pour échapper au chaos et à l'opposition des règles nationales. Par ailleurs, l'extension de la discipline multilatérale est capitale pour les pays en développement dans

la mesure où elle leur permet d'imposer des règles et des contraintes sur les pays développés qu'ils ne seraient pas en mesure d'imposer au niveau bilatéral. Ainsi, par exemple au niveau commercial, les pays en développement ont réussi à remettre en cause l'appui considérable accordé par les pays développés à leur agriculture dans les négociations du Doha Round. Ils ont également exigé une plus grande ouverture des marchés des pays développés pour leurs exportations industrielles et agricoles. Les pays en développement n'auraient pas espéré des avancées aussi importantes dans le cadre des accords commerciaux bilatéraux. En effet, la plupart des accords de libre-échange signés par les pays en développement ces dernières années avec les pays développés sont nettement plus contraignants que les négociations multilatérales. Par ailleurs, si on compte de la question de l'investissement, il faut noter que les pays en développement ont été capables d'avoir une position forte dans le cadre multilatéral. Tous les accords d'investissement bilatéraux signés ces dernières années ont imposé de fortes contraintes. Ainsi, parallèlement à la cohérence des normes et des règles nationales, le multilatéralisme prend mieux en considération les intérêts des pays en développement et renforce l'équité dans le système international.

Or, l'élargissement de la discipline multilatérale ne se fait pas sans soulever des contraintes et des difficultés nouvelles pour les pays en développement. En effet, le multilatéralisme se traduit par une baisse de la marge de liberté dont disposaient les pays par le passé pour la définition de leurs politiques et de leurs stratégies nationales. Ceci s'observe par exemple au niveau des contraintes nouvelles dans l'usage des instruments de la politique commerciale imposées par l'OMC à ses pays membres. On peut également noter que les accords bilatéraux en matière d'investissement réduisent la marge de manœuvre des pays en développement dans l'appui à leurs entreprises nationales. Ainsi, le multilatéralisme réduit l'espace des politiques dont disposaient les pays par le passé.

De ce fait, la globalisation se trouve devant un paradoxe. D'un côté, le multilatéralisme aide à assurer une plus grande convergence des législations nationales et renforce la position des pays en développement dans l'ordre international. Mais, d'un autre côté, la discipline multilatérale réduit la marge de liberté et de formulation des politiques de ces pays. Mettre la globalisation au service du développement suppose la résolution de ce paradoxe en faveur des pays en développement en préservant leurs espaces d'inventivité et de créativité politique et économique.

5.3. Développer une gouvernance démocratique et ouverte

La globalisation a cherché à structurer et à mettre en place des institutions lui assurant un fonctionnement stable. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le système des Nations-Unies a contribué fortement à la gestion des affaires du monde. La fin de l'opposition Est-Ouest a par ailleurs renforcé ce système qui a longtemps souffert des blocages liés à la guerre froide. Ces dernières années, les Nations-Unies ont organisé une série de conférences mondiales sur d'importantes questions globales comme les questions écologiques, la paix, la lutte contre la dégradation de la planète, le développement économique et social.

Ces conférences ont contribué à forger des consensus internationaux sur ces questions cruciales et à construire cette culture commune et partagée par tous.

A ce niveau il faut souligner le rôle important joué par les institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le FMI, dans la gestion de la crise de la dette mais également dans la gestion et la prévention des crises financières internationales. L'OMC, créé en 1994 à la suite des accords de Marrakech, est devenue rapidement une institution phare de la globalisation avec la gestion des échanges internationaux. Il faut également mentionner les sommets des pays les plus développés (G8) qui cherchent à assurer un leadership politique de la planète. L'ensemble de ces institutions et bien d'autres constituent le noyau d'un directoire de la globalisation à venir.

Or, cette architecture internationale est de plus en plus remise en cause. Ce dispositif institutionnel reste peu stable et n'a pas été en mesure de suggérer une architecture de gouvernance et des règles acceptées par l'ensemble des pays. Par ailleurs, ce noyau institutionnel de la globalisation n'a pas ouvert de perspectives nouvelles aux pays de la planète et de construire une nouvelle utopie ou un nouveau projet collectif. Par ailleurs, on a l'impression que la dynamique d'évolution et de ces institutions est entrain de se faire aux dépens d'institutions démocratiques comme celle des Nations-Unies au profit d'autres où le poids des contributions financières est beaucoup plus important. Cette évolution est paradoxale par rapport aux préoccupations de notre temps. Au moment où les exigences de participation et de pluralité sont de plus en plus fortes, le système de gouvernance politique de la planète ne peut se renfermer autour de pays riches et de quelques experts, ce qui peut lui faire perdre sa légitimité.

Dans cette période d'instabilité et de forte incertitude sur l'avenir, il est nécessaire de renforcer les institutions des Nations-Unies dont le caractère démocratique permet de prendre en charge les préoccupations des populations de la planète. Le projet de réforme de ce système va dans ce sens et cherche à assurer une plus grande participation et de démocratie dans la gestion de l'ordre mondial.

La gouvernance du système mondial ne se limite pas aux aspects politiques mais présente une forte dimension économique. A ce niveau, deux grandes séries de questions sont au centre du gouvernement des relations financières internationales. La première est liée aux moyens de contrôler les mouvements de capitaux afin de limiter leur caractère spéculatif. La seconde est en rapport avec la nouvelle architecture internationale à mettre en place afin de réorganiser l'ordre économique international.

Pour les mouvements de capitaux, plusieurs propositions sont en discussion depuis quelques années dont le projet de taxe Tobin, du nom du prix Nobel américain qui a proposé en 1978 le principe de l'instauration d'une taxe sur les mouvements spéculatifs afin de ralentir leurs mouvements. Il s'agissait, selon Tobin, de mettre des grains de sable dans la mécanique spéculative afin de limiter ses effets négatifs sur l'économie mondiale et les économies nationales. Cette proposition a fait l'objet ces dernières années d'un intérêt croissant de la part des hommes politiques et des experts internationaux. Cependant, la mise en

application de cette proposition se heurte à la complexité des mouvements de capitaux internationaux et à la difficulté d'appliquer cette taxe. Par ailleurs, cette proposition suppose une coordination internationale très importante permettant à tous les pays de l'appliquer au même moment. Or, pour l'instant cette condition semble utopique dans la mesure où les différents pays se positionnent en concurrent pour attirer les capitaux étrangers, notamment pour faire face aux déficits publics.

Parallèlement à ces propositions sur la réglementation des mouvements de capitaux, le débat sur la gouvernance mondiale porte également sur la question de la refonte de l'ordre monétaire et financier issu des accords de Bretton Woods. Plusieurs propositions sont aujourd'hui en discussion, en particulier sur la réforme du FMI et de la Banque mondiale. Or, en dépit de ces propositions, la communauté internationale n'a pas encore opéré les changements majeurs dans l'architecture financière internationale. Les débats sur la gouvernance économique globale s'intéressent à la place du FMI dans la nouvelle architecture internationale. Plus particulièrement, il faut étudier la capacité de cette institution à devenir le prêteur en dernier ressort de l'économie mondiale, au même titre qu'une banque centrale au niveau d'une économie nationale.

Or, le FMI ne fonctionne pas aujourd'hui comme un prêteur en dernier ressort pour plusieurs raisons. D'abord, les ressources du FMI sont aujourd'hui très limitées et ne lui permettent pas d'intervenir de manière efficace à la hauteur des crises actuelles et des dangers encourus par l'économie mondiale. Par ailleurs, contrairement à l'attitude d'un prêteur en dernier ressort, le FMI applique des politiques de restriction monétaire qui rendent difficile l'appui à des institutions ayant d'importants besoins de financement. Mais plus fondamentalement, le FMI n'est pas un prêteur en dernier ressort au niveau international car la résistance des Etats en faveur de la création d'une banque centrale mondiale reste grande. Mais plus que la place et le rôle du FMI, la question de la gouvernance est au centre des débats sur la globalisation. Au delà d'une série d'institutions spécialisées, l'économie mondiale a besoin d'un conseil de sécurité économique capable d'englober toutes les dimensions de la mondialisation.

Les discussions sur la gouvernance de la globalisation sont assez significatives aujourd'hui de l'ouverture d'une nouvelle étape dans le débat politique et économique. En effet, si les années 80 étaient marquées par les débats sur la déréglementation et le désengagement de l'Etat en faveur du marché, les années 90 sont plus marquées par les préoccupations de la reconstruction de l'ordre international et de la régulation par la politique du chaos provoquée par une économie livrée à elle-même.

5.4. Une plus grande participation citoyenne

La question de la participation citoyenne est aujourd'hui au cœur du processus de globalisation avec la montée de l'internationale citoyenne et des mouvements de la société civile. Il y a de ce point de vue une forte exigence de transparence et de renforcement des pratiques démocratiques et de la participation

citoyenne à tous les niveaux. Cette démocratisation devrait aider à la construction d'une plus grande solidarité internationale dans un monde devenu de plus en plus interdépendant, où les rapports de pouvoir et d'hégémonie ne conduisent qu'aux conflits et aux guerres.

Le renforcement de la démocratisation de la globalisation est d'autant plus possible qu'on a enregistré une profonde mutation du mouvement citoyen. Cette transformation est caractérisée par le passage de l'anti-mondialisation à l'altermondialisation qui exprime de la part de cette internationale citoyenne le choix de s'inscrire dans une dynamique de propositions et de ne plus se cantonner dans la perspective du rejet. Certains regrettent les premiers temps de la contestation radicale et ne cachent pas leur mécontentement face à ce réformisme qui commence à pénétrer le mouvement. Mais, les alter-mondialistes semblent s'être inscrits dans cette dynamique de proposition et de suggestion afin d'opérer des réformes radicales à un ordre international libéré de tout contrôle citoyen.

Le passage de l'anti-mondialisation à l'altermondialisation a permis d'ouvrir un important débat sur les réformes à faire afin de favoriser un changement dans l'ordre international permettant de répondre aux grands défis de l'humanité. Il a également permis de mettre l'accent sur les résistances et les difficultés à opérer ces changements ce qui fait à nouveau ressortir la place et le rôle de l'internationale citoyenne comme contre-pouvoir nécessaire face aux pesanteurs. Ce débat aura surtout montré le décalage entre d'un côté la communauté d'idées qui se construit dans le monde à travers le mélange des cultures, leur métissage et le cosmopolitisme, et d'un autre côté les réalités des échanges économiques et des mouvements de capitaux avec leur lots d'inégalités, d'injustices et d'abus. Ce débat et l'activisme des mouvements alter-mondialistes ont permis de mettre l'accent sur cette fracture de plus en plus marquée entre la société politique internationale et les risques de conflits, de guerres, de morts et de tragédies, et une mondialité qui se vit de plus en plus comme une ouverture, un échange et un débat avec l'autre pour construire un universel commun. De ce point de vue, plus que jamais l'altermondialisation paraît être le passage obligé à la mondialité. La réforme des institutions internationales, la prise en compte des intérêts des pays du Sud, la construction d'un ordre mondial de paix et de stabilité et de co-développement permettront probablement de rattraper la nouvelle conscience et la culture mondiale en gestation faites de multiplicité, d'ouverture sur l'autre et d'enrichissement mutuel.

5.5. La gestion des défis globaux

La globalisation a mis l'accent sur le caractère global d'un certain nombre de phénomènes qui ne peuvent par conséquent être gérés à l'échelle de l'État-nation. Parmi ces phénomènes, il faut souligner l'instabilité financière croissante de l'économie internationale sous le poids des mouvements de capitaux et des variations de la monnaie. Il faut également mentionner la pollution, la violence, le terrorisme, les conflits et les inégalités croissantes entre pays. Dans la gestion de ces externalités au mouvement de la globalisation, la communauté internationale a remis à l'ordre du jour l'idée des biens publics mondiaux. Cette notion couvre aujourd'hui un espace vaste et regroupe l'ensemble des domaines transnationaux qui exigent une

plus grande coopération étatique à travers la planète. L'actualité de cette notion est aujourd'hui assez significative de la volonté de la communauté internationale de construire un avenir commun et d'ouvrir les horizons d'un futur partagé entre les humains.

La mise en œuvre des biens publics mondiaux suppose la socialisation de leurs coûts au sein de la communauté internationale. Or, c'est là que le bât blesse car les ressources mises à la disposition de ces œuvres de coopération internationale sont très limitées. Par ailleurs, les pays en développement ont peur que la mobilisation de ressources pour ces biens n'entame encore une fois les ressources accordées à l'aide au développement. Or, l'émergence de cette question et l'engagement des pays à faire face de manière commune aux problèmes transnationaux de la planète sont assez significatifs des champs de réflexion nouveaux créés par la globalisation, et des résistances qui se dressent devant les avancées dans ce domaine. Le débat sur les biens publics a permis d'introduire la question de la gouvernance globale afin de faire face à l'interdépendance économique et politique croissante des différents pays ainsi que des acteurs privés et multinationaux. Une interdépendance qui exige une plus grande coordination des politiques et des choix économiques, et surtout une relativisation du sacro-saint principe de la souveraineté et du refus de certains États de céder leurs prérogatives à d'autres institutions supra-nationales.

En définitive, la globalisation ouvre une page nouvelle dans l'histoire économique et politique de notre monde. Cette nouvelle ère est pleine de promesses mais suscite également des inquiétudes et des interrogations. De ce point de vue, mettre la globalisation au service du développement exige de profondes réformes afin de réduire les déséquilibres et les inégalités qu'elle génère, de renforcer la stabilité et la gouvernance démocratique du système mondial et d'accroître la marge de liberté des pays en développement dans la définition de leurs choix de développement et de leurs projets politiques.

Notes

- ¹ . Voir BIT, **Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation**, Genève 2004, p. 3.
- ² . BIT, op. cit., p. 3.
- ³ . Voir S. Amin, **Les défis de la mondialisation**, L'Harmattan, Paris 1996.
- ⁴ . Voir J. M. Keynes, **Les conséquences économiques de la paix**, Gallimard, Paris 1920, p. 20.
- ⁵ . Voir pour plus de précisions sur l'histoire de la globalisation:
 - Angus Maddison, **L'économie mondiale- Une perspective millénaire**, OCDE, Paris 2001.
- ⁶ . Voir pour les différentes statistiques commerciales: OMC, **International Trade Statistics 2004**, Genève 2004.
- ⁷ . Pour les différentes statistiques sur les Investissements directs étrangers voir: CNUCED, **World Investment Report 2004, The shift towards services**, Genève, 2004.
- ⁸ . Les données sur les investissements financiers proviennent du rapport *World Economic Outlook* du FMI.
- ⁹ . Voir sur ce débat, Richard Kozul-Wright et Paul Rayment, **Globalization reloaded: an UNCTAD perspective**, Discussion Paper n°164, CNUCED, Genève, janvier 2004.
- ¹⁰ . Pour une revue de cette littérature voir notamment:
 - Giovanni Andrea Cornia, Globalization and the distribution of income between and within countries, in Ha-Joon (editors), **Rethinking development economics**, Anthem Press, Londres 2003,
 - Aghion Philippe, Eve Caroli and Cecilia Gracia-Penalosa, Inequality and economic growth: The perspective of the new growth theories, **Journal of Economic Literature**, vol. XXXVII, décembre 1999, pp. 1615-1660,
 - Isabelle Bensidoun, L'imbroglia des inégalités, in CEPII, **L'économie mondiale 2005**, Editions La Découverte, Paris 2004.

- ¹¹ .CNUCED, **Trade and development report**, Nations Unies, Genève, 1997.
- ¹² . Voir PNUD, **Rapport sur le Développement Humain**, Nations-Unies, New York, 1999.
- ¹³ . François Bourguignon et Christian Morisson, Inequality among World Citizens, **American Economic Review**, vol. 92, n°4, 2002.
- ¹⁴ . Xavier Sala-i-Martin, **The disturbing rise of global income inequality**, NBER Working Paper Series 8904, Cambridge, 2002.
- ¹⁵ . Branco Milanovic, **Worlds apart : Global and international inequality 1995-2000**, Princeton University Press, 2004.
- ¹⁶ . Voir à ce propos:
- Cornia Giovanni Andrea, Transition and income distribution: theories, evidence and initial interpretation, **WIDER Research in Progress**, UNU/WIDER, Helsinki 1996.
 - Cornia Giovanni Andrea and Sampsa Kiiski, Trends in income distribution in the post-World War period: Evidence and interpretation, **UNU/WIDER Discussion Papers**, Helsinki, 2001.
- ¹⁷ . Voir Cornia Giovanni Andrea, op. cit.